

Présentation devant la Commission de la réforme des services publics de l'Ontario

15 décembre 2011

Fred Hahn

**Président du Syndicat canadien de la fonction
publique (SCFP) Ontario**



Table des matières

Introduction	2
Résumé.....	2
Mandat de la Commission	4
Prévisions économiques.....	5
Perspectives économiques provinciales	7
Les finances provinciales.....	8
Des choix stratégiques.....	10
Reprise ou compressions?	11
Les salaires soutiennent-ils la reprise?	12
Les salaires du secteur public.....	13
Fonder la reprise sur l'endettement personnel	15
Les régimes de retraite	16
Le mythe du secteur public hypertrophié	18
Budgets d'austérité et rétrécissement du secteur public	19
Réductions d'impôts pour les sociétés.....	20
L'investissement public produit le meilleur rendement	22
La croissance économique peut-elle équilibrer les budgets?	23
Les nantis souhaitent participer	23
Une taxe sur les opérations boursières	26
Cinq pas à faire au chapitre des revenus pour équilibrer le budget.....	27
Obtenir l'adhésion de la population.....	30
Une réforme constructive des services publics ontariens.....	32
Conclusion	42

Introduction

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) Ontario est le plus gros syndicat de la province. Il compte plus de 230 000 membres qui travaillent dans presque toutes les collectivités et les circonscriptions ontariennes, où ils fournissent des services qui contribuent à faire de l'Ontario un milieu de vie si agréable.

Les membres du SCFP sont employés par cinq grands secteurs de notre économie : la santé (y compris les hôpitaux, les soins de longue durée et les soins à domicile), le milieu municipal, les conseils scolaires (des réseaux publics et séparés), les services sociaux et l'éducation postsecondaire.

Les membres du SCFP sont vos voisins. Ils prodiguent des soins à votre hôpital ou à la maison de soins de longue durée. Ils soignent vos vieux parents à domicile. Ils ramassent vos déchets et votre recyclage. Ils déneigent vos rues et coupent le gazon dans vos parcs et vos terrains de jeux. Ils produisent et distribuent votre électricité et, lorsqu'une tempête frappe en pleine nuit, ils rétablissent votre courant. Les membres du SCFP enseignent à votre université; ils gardent vos écoles propres et sécuritaires. Ils prennent soin de vos tout petits dans les garderies et facilitent la vie des adultes ayant une déficience développementale. Ils protègent les enfants à risque et ceux aux prises avec des problèmes émotionnels ou mentaux.

Nos membres font tout cela jour après jour, et c'est cette expérience collective qui nous permet d'apporter à cette Commission et à la planification du budget 2012 de l'Ontario une contribution positive et éclairée.

Résumé

Le SCFP-Ontario transmet quatre messages principaux à cette Commission. Notre présentation reviendra sur chacun d'entre eux plus en détail.

- 1) Le déficit et la dette avec lesquels l'Ontario est aux prises ne sont pas le résultat d'une croissance hors de contrôle des dépenses dans les services publics. Ils ont pour cause la crise financière de 2008, le programme de stimulation dont l'Ontario avait besoin pour traverser cette tempête, ainsi que la reprise économique qui tarde à venir rétablir les revenus du gouvernement.
- 2) L'élimination permanente de milliers d'emplois, conjuguée à des coupes dans les budgets des programmes allant jusqu'à 33 % dans certains ministères, comme l'annoncé le ministre ontarien des Finances, aura pour effet de ralentir la reprise

économique, de reporter l'équilibrage des budgets et de faire souffrir indûment les familles ontariennes. Cette mesure contraindra plusieurs familles à couper dans leurs dépenses nécessaires pour compenser les services qu'elles auront perdu ou s'en passer.

- 3) Le revers de la médaille des « compressions », c'est l'impact économique positif de l'argent que le gouvernement dépense dans ses programmes selon des cibles stratégiques. Qu'il s'agisse de services de base comme les services de garde ou d'un nouveau territoire audacieux comme celui d'une assurance-médicaments, notre gouvernement se trouve dans une position privilégiée pour profiter d'une réalité économique fondamentale qu'ignorent les compressions. Utilisés intelligemment, les dépenses et investissements publics dans les programmes sociaux ont de puissants effets multiplicateurs qui contribueront à la croissance économique.

- 4) Il est insensé de prendre des décisions concernant les dépenses provinciales sans pouvoir se pencher sur la question des sources de revenus. Le SCFP-Ontario presse la Commission de jouer de flexibilité avec son mandat afin d'étudier la possibilité de nouvelles sources de revenus, plus précisément les propositions suivantes (décrites dans notre présentation) qui, selon un récent sondage de la firme Angus Reid, reçoivent un fort appui populaire, surtout parmi les électeurs libéraux.
 - a. Le rétablissement des taux d'imposition des sociétés à ce qu'ils étaient en 2009.
 - b. Créer de nouvelles fourchettes d'imposition (les fourchettes de Warren Buffett) pour les Ontariens les mieux nantis, soit une pour les revenus au-delà de 300 000 \$ et une autre pour ceux au-delà de 500 000 \$.
 - c. Introduire une taxe de 0,005 % sur les opérations boursières, ou taxe « Robin des Bois » s'appliquant aux transactions sur les actions, obligations et devises.
 - d. Rétablir l'impôt sur le capital des banques et des sociétés d'assurance.
 - e. Éliminer l'échappatoire fiscale qui permet aux grands employeurs de ne pas payer l'impôt sur la santé sur la première tranche de 400 000 \$ de leur masse salariale.

- 5) Le SCFP demande à la Commission de considérer une gamme de réformes constructives dans les services publics. Les propositions suivantes ne représentent qu'un échantillon de celles qu'énumérera notre présentation.
 - a. Améliorer la rapidité de l'arbitrage des différends.
 - b. Collaborer avec le mouvement syndical pour augmenter le nombre d'arbitres reconnus, expérimentés et dignes de confiance.
 - c. Étendre le rôle de la négociation centralisée en étendant le recours aux tables de concertation provinciales (TCP), entre autres initiatives.

- d. Offrir de meilleurs programmes et obtenir de meilleures économies en services sociaux, en éducation et en éducation postsecondaire, par la création et la gestion de régimes de retraite et d'avantages sociaux regroupés à l'échelle provinciale, en se basant sur l'exemple concluant du Provincial Education Benefits Trust du SFCP en Colombie-Britannique.
- e. Prendre un engagement stratégique envers des économies à long terme en faisant cesser la dépendance de l'Ontario aux partenariats public-privé dans les projets de construction d'immobilisations, comme les hôpitaux et les transports.

Mandat de la Commission

Le mandat de cette Commission, selon notre interprétation, consiste à recommander au gouvernement des choix quant aux dépenses dans les programmes gouvernementaux, pour le budget 2012, dans un contexte où les prévisions de croissance doivent être revues à la baisse et où le gouvernement s'est engagé à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018.

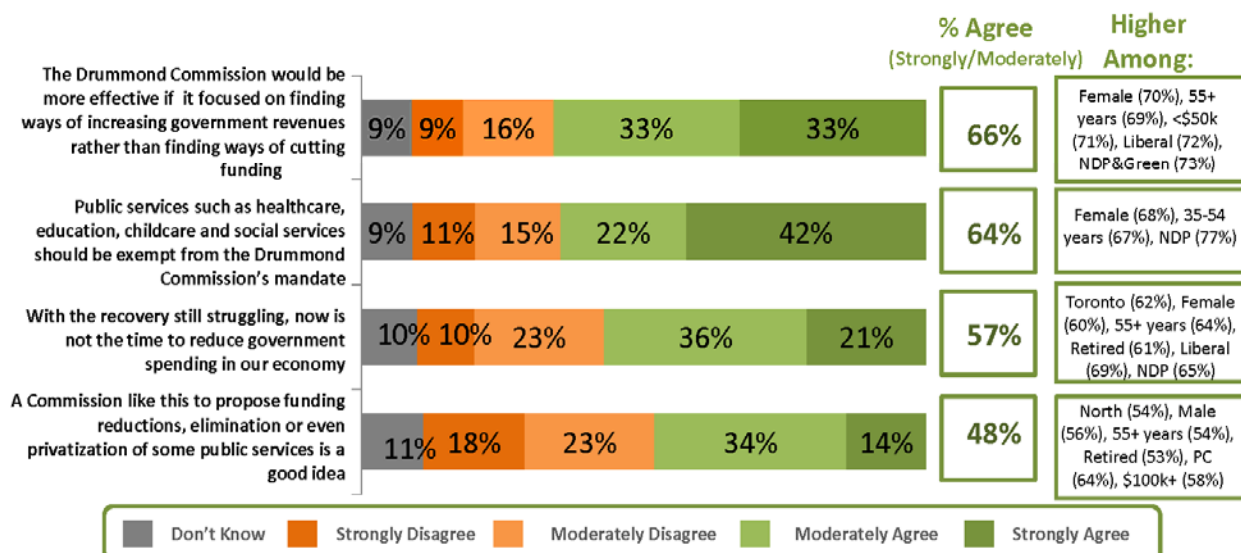
Nous remettons en question la validité d'une démarche où on se penche sur les choix cruciaux au chapitre des dépenses sans pouvoir se pencher sur les choix cruciaux au chapitre des revenus.

Nous comprenons que cette commission n'est pas l'auteure de son mandat, mais nous savons avec quelle latitude son président a publiquement exercé son indépendance dans l'exécution de celui-ci. Nous l'encourageons donc à aller plus loin dans cette voie et à considérer de nouvelles sources de revenus et à tenir compte de l'appui populaire au projet dans son ensemble.

Le sondage d'opinion réalisé ces dernières semaines par Angus Reid, à la demande du SFCP-Ontario, démontre sur quels points l'appui populaire peut se gagner ou se perdre.

Drummond Commission

- Support for the Drummond Commission is relatively split, with about half agreeing that it is a good idea.
- Roughly two thirds agree that the Commission should focus on increasing government revenue and public services should be exempt from its mandate.



Q13. To reduce the deficit, Ontario's government established the Drummond Commission will identify where funding to public services should be reduced either by reorganizing, reducing, eliminating or in some cases, outside of healthcare, privatizing the service. Please indicate whether you agree or disagree with the following statements about the Drummond Commission.
Base: Total Sample, n = 2000

Prévisions économiques

Malgré nos espoirs, malgré même ce que laissaient croire certains indicateurs, la reprise économique n'est ni forte, ni soutenue. Le taux de chômage demeure beaucoup trop élevé. Les ménages ontariens voient leur revenu réel diminuer et leur endettement grimper. Les prédictions quant à la croissance du PIB sont revues à la baisse presque quotidiennement.

Selon la « prévision trimestrielle » de la Banque TD émise en septembre 2011, la croissance réelle du PIB canadien sera de 2,2 % en 2011, 1,9 % en 2012 et 2,6 % en 2013. En octobre, la Banque du Canada a prédit que l'inflation de base « sera légèrement moins importante que prévu » et qu'elle diminuera en 2012, avant de remonter à deux pour cent d'ici la fin de 2013.

Si l'économie canadienne a connu de la croissance au troisième trimestre de 2011, c'est en raison d'une hausse des exportations. Notre économie intérieure, elle, ralentit sévèrement, à coups de pertes d'emplois et de reculs salariaux.

Les mesures d'austérité et la crise de l'euro replongent plusieurs pays européens dans la récession, tandis qu'aux États-Unis, les mesures de stimulation économique prennent fin. Enfin, chez nous, les prix exagérés des résidences, le niveau record d'endettement des ménages et les compressions gouvernementales sont autant de nuages noirs qui flottent au-dessus de notre économie nationale.

Aujourd'hui, les économistes privés prédisent :

- un recul du PIB de 2,3 % en 2011 à 2,1 % à 2012;
- le maintien d'un taux de chômage élevé, soit autour de 7,5 % en 2011 et de 7,3 % en 2012;
- une chute de l'inflation des prix à la consommation, qui passera de 2,9 % en moyenne en 2011 à 2,0 % en 2012.

Notre économie souffre de l'accentuation des inégalités. Au Canada, non seulement l'inégalité des revenus est pire que la moyenne, comme l'a rapporté l'OCDE plus tôt ce mois-ci, mais cet écart s'agrandit à un rythme accéléré. Et ce problème fondamental affaiblit notre économie. Même les organismes pro-entreprise sont maintenant d'accord avec Warren Buffet et le mouvement Occupons : la théorie des effets de retombée ne marche pas.

L'économie canadienne perd ses emplois, et les compressions dans le secteur public intensifieront cette saignée. Les suppressions d'emplois que prévoient faire les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux maintiendront un taux de chômage élevé.

Les autochtones et les travailleurs racialisés sont les plus durement touchés par la récession et les compressions dans le secteur public. Si on fait d'autres compressions, ils verront leur situation s'aggraver encore, alors qu'ils composent déjà avec des salaires plus bas, un taux de chômage plus élevé et un ratio de pauvreté supérieur à la moyenne.

Dans un autre rapport colligé ce mois-ci, l'économiste du SCFP Toby Sanger a révélé que les salaires réels subiront leur plus grave recul depuis 1995, en grande partie à cause d'une plus faible hausse des salaires dans le secteur public.

Perspectives économiques provinciales

Provincial Economic Outlook								
% annual growth except where noted								
	Real GDP		Employment		Unemployment Rate		Inflation	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Canada	2.3	2.1	1.6	1.1	7.5	7.3	2.8	2.1
Newfoundland & Labrador	3.6	1.7	3.2	0.9	12.3	11.9	3.0	2.0
Prince Edward Island	1.9	1.6	1.2	0.9	11.4	11.2	2.7	1.8
Nova Scotia	1.5	1.6	-0.1	0.9	9.2	8.9	3.6	1.8
New Brunswick	1.2	1.5	-1.0	0.8	9.5	9.3	3.0	1.8
Québec	1.8	1.8	1.4	0.8	7.6	7.6	2.8	2.0
Ontario	2.2	2.0	1.9	1.0	7.8	7.7	3.0	2.0
Manitoba	2.2	2.4	0.9	1.0	5.4	5.3	2.8	1.9
Saskatchewan	3.3	3.1	0.5	1.3	5.0	4.8	2.6	2.2
Alberta	3.3	3.1	3.5	2.0	5.5	5.2	2.0	2.0
British Columbia	2.2	2.1	0.8	1.2	7.6	7.3	2.4	1.8

Based on the average forecasts from four different bank forecasters as of 2 Dec 2011
National averages may differ from those reported in the Canadian outlook table because they are from a smaller group.

Source : Economic Outlook for Bargaining, Vol. 8, No. 4, December 2011 (SCFP)

L'économie en 2012

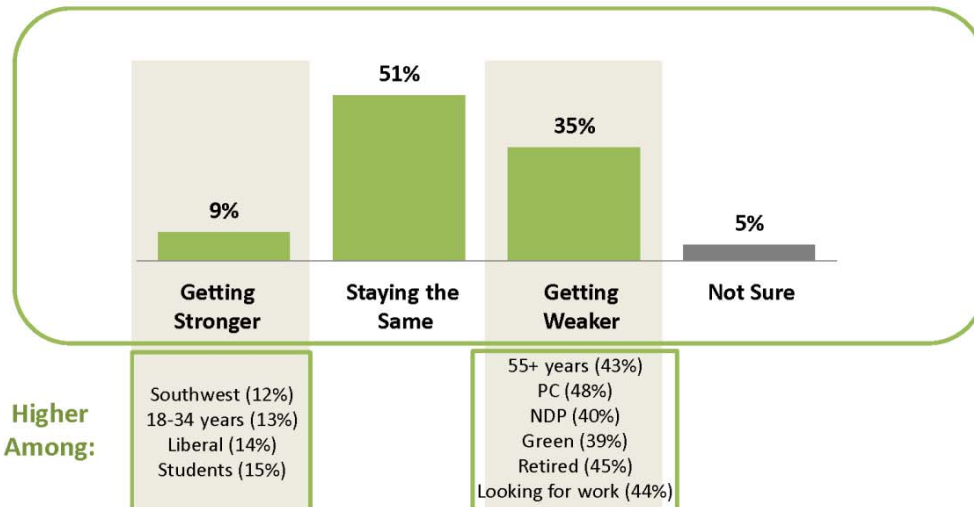
En 2012, nous pouvons nous attendre à un taux de croissance économique plus bas à l'échelle nationale et dans la plupart des provinces. Nous courons le risque de voir les dépenses des gouvernements demeurer stables ou, pire, diminuer dans l'ensemble, en raison des mesures d'austérité et des compressions publiques.

La croissance de l'emploi arrivera à peine à suivre l'accroissement de la population active, ce qui maintiendra un taux de chômage élevé. On s'attend à ce que l'inflation retombe vers les deux pour cent, en raison d'un recul ou d'une hausse ralentie du prix du carburant, des aliments et des résidences. Les taux d'intérêt et les coûts d'emprunt devraient demeurer bas pendant encore au moins un an.

Selon le sondage récent commandé par le SCFP, un nombre important d'Ontariens continuent de se préoccuper de l'état de l'économie, qu'ils jugent stagnant ou en train de s'aggraver.

Condition of Ontario Economy

- While half of Ontarians' think the economy is staying the same, another third believe it is getting weaker.
- The younger demographic tends to have a slightly more positive outlook.



Les finances provinciales

Pour débattre de ce que la Commission devrait ou ne devrait pas recommander, s'il faut se demander où en sont le déficit et la dette de la province (respectivement : 16 milliards de dollars et 240 milliards de dollars), il est encore plus important de se questionner sur les raisons qui les ont entraînés à ces niveaux. La chose la plus importante à retenir, c'est que ces niveaux ne sont pas le résultat des dépenses courantes et normales dans les programmes du gouvernement provincial.

Le déficit et la dette ont bondi lorsque l'économie a frappé un haut fond en 2008. Depuis cette date, le gouvernement ontarien, comme celui d'Ottawa, a accru son déficit et sa dette pour sauver le secteur privé de l'autodestruction et nous permettre à tous de traverser la crise avec le moins de dommages possible. Aujourd'hui, alors que la reprise économique demeure faible, les revenus de la province sont encore loin d'avoir retrouvé un niveau suffisant; ils sont même plus faibles que nécessaire, en raison des réductions d'impôt qu'on continue d'offrir aux sociétés.

N'est-il pas ironique, donc, sinon carrément bizarre, qu'on utilise aujourd'hui cette dette et ce déficit comme des preuves voulant que les dépenses dans les programmes publics soient hors de contrôle et doivent être fortement compressées si on souhaite arriver à équilibrer le budget?

Soyons honnêtes : cette nouvelle attaque contre le secteur public n'a pas commencé en Ontario et elle ne se limite pas à cette province. Le chroniqueur Doug Saunders du Globe and Mail a bien expliqué ce point le 21 mai 2011 : « Bien que tout cela ait commencé, en 2008, par une crise du secteur privé, sous forme de mauvaises créances et de crédit non fondé dans le secteur financier et bancaire, on a rapidement assisté à des opérations de sauvetage qui ont transféré le poids de la crise sur les épaules de l'État. La dette et le risque d'insolvabilité du secteur privé se sont transformés en dette publique et hausses d'impôts pour la rembourser, chose pour laquelle on a blâmé les partis au pouvoir. [...] Dans le fond, les sauvetages ont trop bien réussi. L'État a sauvé les banques, les sociétés financières et les assureurs, de sorte que les électeurs n'ont vécu aucun traumatisme qui aurait pu diriger leur colère contre le secteur privé – ni bousculades dans les banques, ni prêts hypothécaires qui se volatilisent, ni épargnes perdues. »

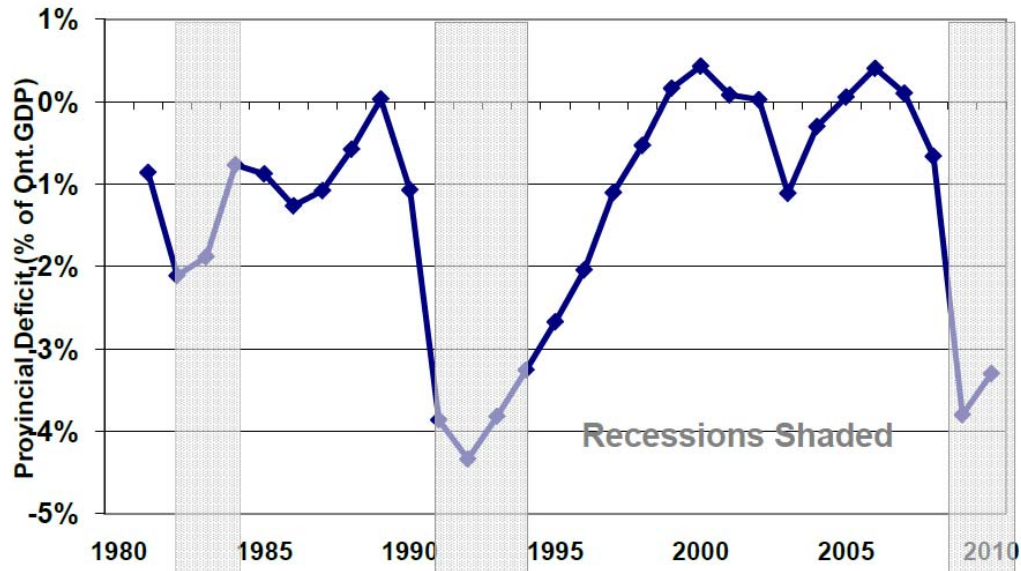
Le SCFP-Ontario appuie le principe de l'équilibre budgétaire. Cela dit, nous croyons que la date de 2017-2018 comme cible pour l'atteinte de cet équilibre est arbitraire, sans plus, et qu'elle a été fixée à une époque où les prévisions concernant le PIB étaient beaucoup plus encourageantes qu'aujourd'hui : l'Europe n'était pas au bord du gouffre et tout le monde croyait que l'économie se remettrait de la crise en cinq à sept ans.

On traite trop souvent le niveau actuel du déficit et de la dette, qu'on n'aurait jamais envisagés, n'eût été la crise de 2008, comme le résultat d'une foi surannée dans le secteur public comme fournisseur de services. C'est le prélude à un niveau de service nettement inférieur comme celui qu'on s'apprête à faire accepter aux Ontariens.

Si on calcule le déficit ontarien sous forme de ratio du PIB actuel et qu'on compare ce ratio à ce qu'il était dans les années 1990, il est clair que la situation en 2011, aussi inquiétante soit-elle, n'est pas aussi catastrophique qu'on voudrait nous faire croire.

Ontario deficits as % of GDP

The Budget Roller-Coaster



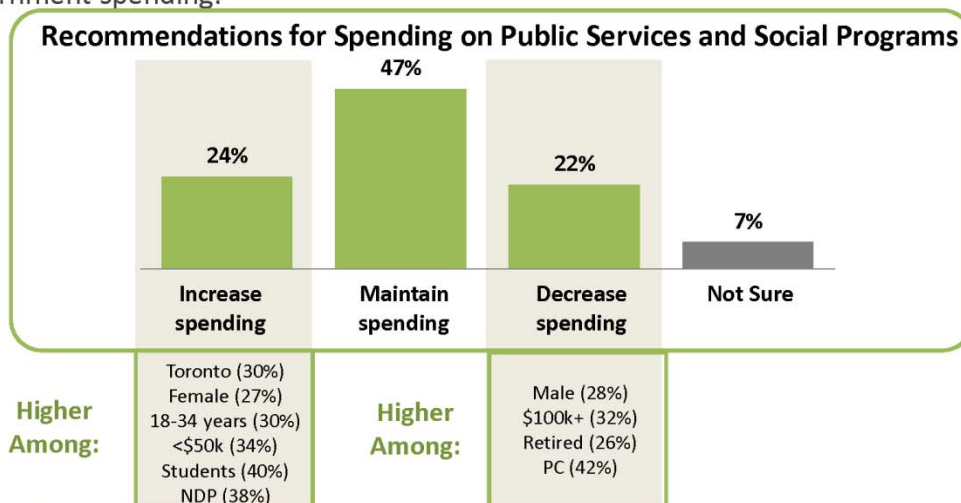
Source: Provincial Economic Accounts (to 1985); Finance Canada Reference Tables; CANSIM Table 384-0002;

Des choix stratégiques

Le débat se résume à un simple choix stratégique : devrait-on adopter une politique de compressions ou plutôt une politique de soutien à la reprise économique comme seule voie crédible vers une croissance durable?

Spending Recommendation for the Ontario Government

- While nearly half believe the government should maintain current levels of spending on public services and social programs, the rest are split between increasing and decreasing spending.
- Not surprisingly, younger, lower-income Ontarians would prefer the government to increase spending while higher income individuals would opt for a decrease in government spending.



La population n'a pas terriblement soif de compressions dans les services publics. Et puisque celles-ci gonfleront les rangs des chômeurs et ralentiront la reprise économique, le SCFP-Ontario adopte la position de la majorité des Ontariens : la stratégie la plus sensée consiste à maintenir ou à accroître les dépenses publiques afin de stimuler l'économie et d'aider les familles moyennes à traverser cette période difficile.

Reprise ou compressions?

Le problème de l'Ontario, ce n'est pas ses dépenses, mais bien ses revenus. De solides services publics contribuent au caractère concurrentiel de l'Ontario à l'échelle mondiale, en plus d'en faire un lieu de résidence agréable. Nous appuyons donc une stratégie de reprise économique équilibrée axée sur les revenus.

À quoi doit-on une reprise économique? Selon les évaluations canadiennes, les dépenses de consommation représenteraient jusqu'à 65 % de l'activité économique (Sanger, novembre 2011). Chez notre plus gros partenaire commercial, ce serait même plus : « Puisque les

dépenses de consommation représentent 70 % de l'économie, toute baisse de la consommation nuira à la croissance » (Wall Street Journal du 29 octobre 2011).

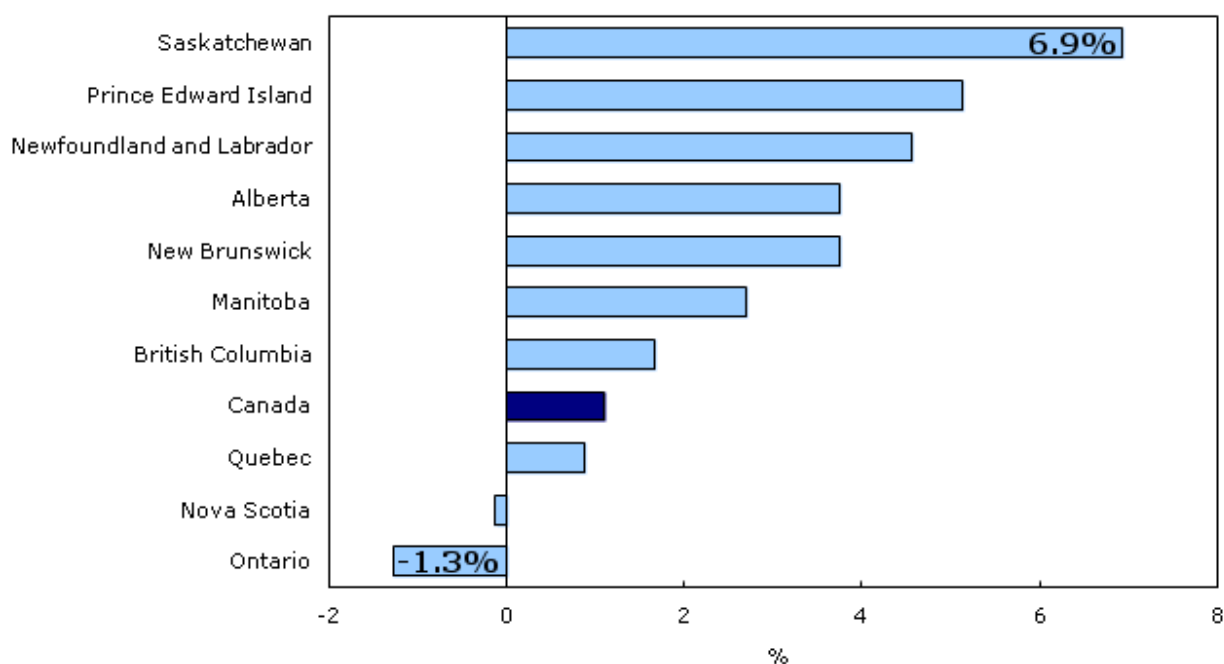
Si la reprise repose en grande partie sur une demande croissante, demandons-nous dans quelle direction devrait pointer la stratégie budgétaire du gouvernement. Puis, rappelons-nous que si cette demande ne repose pas sur le salaire, c'est qu'elle repose sur l'endettement personnel. Lorsque les salaires stagnent ou même reculent, puisque c'est le tableau que dépeint Statistique Canada pour l'Ontario, la seule croissance possible en matière d'achats sera alimentée par l'endettement. Et cette recette nous ramènera à la crise de 2008.

Les salaires soutiennent-ils la reprise?

En Ontario, les salaires et le revenu réel, après avoir stagné, affichent maintenant un recul.

AVERAGE WEEKLY EARNINGS BY PROVINCE

Change, September 2010 to September 2011



Source : Statistique Canada

Selon Chris Jones, économiste à la Banque TD, « le revenu personnel disponible chute depuis trois mois. Les consommateurs en sont réduits à puiser dans leurs épargnes pour accroître leurs dépenses. Si les revenus ne rattrapent pas cette croissance de la consommation, cette dernière ralentira, c'est inévitable » (Globe and Mail du 16 novembre 2011).

Une reprise qui reposerait sur l'endettement est dangereuse en soi; éventuellement, elle se retournera contre nous, comme l'ont fait les prêts hypothécaires à risque. Cela dit, même à court terme, cette approche n'alimentera pas la reprise, elle ne fera que pousser l'endettement personnel à un niveau critique.

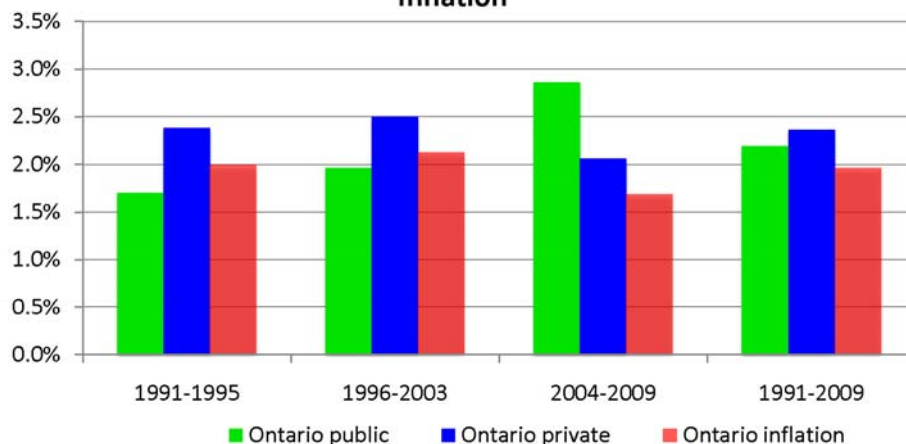
« La confiance des consommateurs continue de s'affaïsser; les gens se retiennent de faire de gros achats. Cette année, les ventes d'électroménagers en Amérique du Nord seront de 25 % inférieures au pic de 2005. En Europe de l'Ouest, elles seront 15 % en deçà du niveau de 2006, selon Electrolux. » (Wall Street Journal du 25 octobre 2011.)

Les salaires du secteur public

Contrairement au mythe populaire qui influence grandement l'opinion publique, les salaires dans le secteur public ont traîné de l'arrière sur ceux du privé pendant la majeure partie des 20 dernières années, et c'est encore le cas aujourd'hui.

Public sector wage increases lagging behind private sector

Ontario Public and Private Wage Settlements and Inflation



Source: Ontario Ministry of Labour wage settlements and Statistics Canada for Ontario CPI inflation rates.

Accords salariaux dans les secteurs public et privé

Major Collective Bargaining Average Wage Settlements by Year and Quarter							
	2008	2009	2010	2011YTD	2011Q1	2011Q2	2011Q3
All Average	3.2	2.4	1.8	1.8	1.3	2.0	2.0
Public Sector	3.5	2.5	1.6	1.7	1.2	1.9	2.1
Private Sector	2.5	1.8	2.1	2.1	2.2	2.2	1.9
CPI Inflation:	2.3	0.3	1.8	3.0	2.5	3.4	3.0

Autres dangers associés au maintien ou à la réduction des salaires

Selon un rapport du Financial Post, certains économistes craignent qu'une stratégie de réduction des salaires ait, sur la reprise économique ontarienne, des effets encore pires que ceux qui semblent évidents.

Selon le consensus qui règne sur Bay Street, le marché canadien de l'immobilier a évité le pire et réussi à se poser en douce, puisque les propriétaires devraient pouvoir absorber des versements hypothécaires plus élevés lorsque les taux d'intérêt remonteront. Pourtant, selon un analyste, on oublie un facteur clé qui pourrait bien faire chuter le prix des maisons de 25 % au cours des prochaines années : la faible croissance des salaires dans un contexte à faible inflation. Selon David Madani de Capital Economics, les ménages déjà endettés à un niveau record pourraient être incapables de supporter ces paiements hypothécaires de plus en plus élevés. Il ajoute que l'impact sur la consommation pourrait être si important qu'il précipiterait le Canada dans une nouvelle récession.

« Nous avons l'impression que peu de gens ont sérieusement réfléchi à cette réalité, affirme-t-il. J'essaie simplement de prendre un peu de recul pour envisager la capacité financière à long terme. » Selon M. Madani, dans un contexte de faible inflation, le prix des actifs et les salaires ont plus de difficulté à augmenter pour rendre le poids de la dette plus tolérable. Dans un rapport à l'intention de ses clients, il affirme que les prix pourraient commencer à chuter dès cette année si la Banque du Canada rehausse son taux directeur, actuellement à un pour cent. L'un des rares économistes à avoir prédit qu'il n'y aurait aucune hausse de taux en 2011, M. Madani prévient qu'une hausse pourrait faire basculer rapidement la confiance des consommateurs.

(National Post du 4 février 2011)

Fonder la reprise sur l'endettement personnel

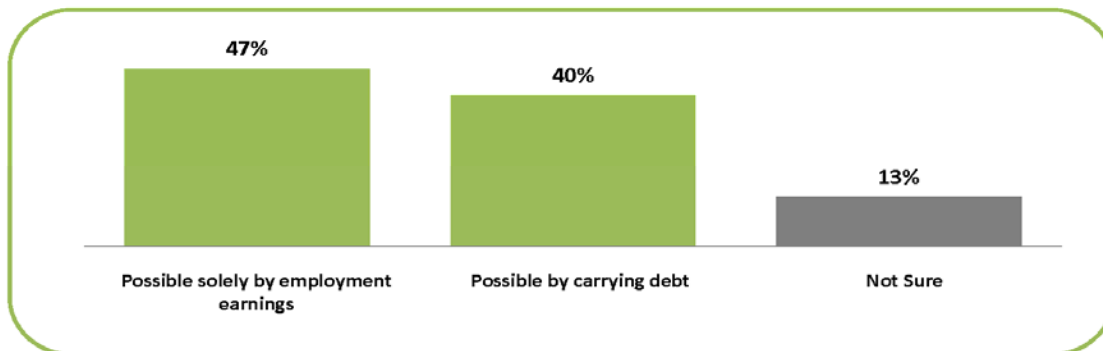
Lorsque les revenus d'emploi ne changent pas ou même déclinent, toute croissance de la consommation se fera sur la base d'un endettement. Considérant le sort actuel des salaires en Ontario, il n'y a rien d'étonnant à constater que l'endettement des personnes et des ménages a atteint un niveau dangereux.

« Au Canada et aux États-Unis, l'endettement des ménages dépasse 120 % du revenu disponible; dans les années 50, il avoisinait 30 % », rappelle l'économiste en chef de Gluskin Sheff, David Rosenberg dans le Globe and Mail du 10 novembre 2011. Craig Alexander de la TD est du même avis, puisque, dans le numéro de septembre de TD Economics, il écrivait que « la croissance de l'endettement personnel gobera probablement celle du revenu disponible », ce qui fera grimper l'endettement des ménages « au niveau record de 150 % d'ici la fin de 2012 ».

Selon le Centre canadien de politiques alternatives, au second trimestre de 2011, le ratio entre endettement du ménage et revenu disponible atteindra 150,8 %. De plus, ce sont les dépenses courantes qui font grimper ce ratio et non l'achat d'articles de luxe. Selon le CCPA, 57 % des Canadiens affirment qu'ils s'endettent pour leurs frais de subsistance. Notre propre sondage valide cette affirmation. En Ontario, 40 % des répondants déclarent qu'ils ne pourraient pas maintenir leur niveau de vie actuel sans s'endetter, même si on exclut de l'équation les paiements sur les prêts hypothécaires et automobiles.

Lifestyle Possible by Earnings vs. Debt

- Almost half of Ontarians' chosen lifestyle is possible solely by employment earnings.
- Another 40 percent indicate their lifestyle is only possible by carrying debt.



Higher Among:

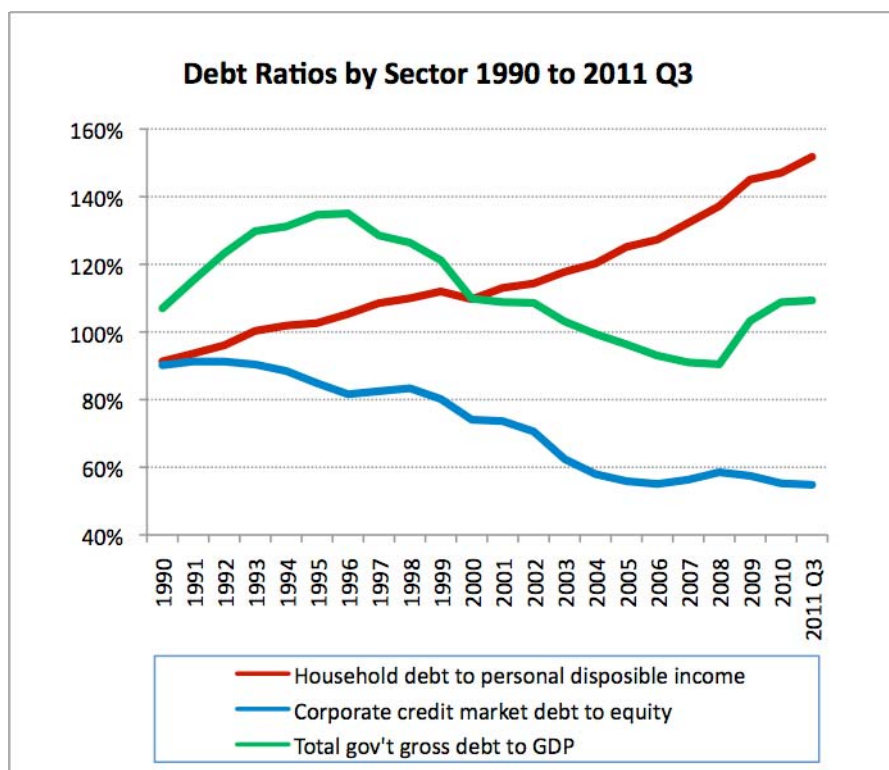
Southwest (51%)
Male (50%)
55+ years (53%)
\$100k+ (62%)
University (61%)
Retired (55%)
PC (55%)

East (45%)
35-54 years (46%)
Looking for work (55%)
NDP (47%)

En novembre, la Banque du Canada a prévenu que les Canadiens s'endettaient dangereusement et que cette situation pourrait entraîner une baisse des dépenses de consommation. « Mauvaise nouvelle pour l'économie », a titré le Globe and Mail.

La BC a, de plus, souligné qu'une chute abrupte dans l'immobilier résidentiel pourrait « nuire de manière importante » à d'autres secteurs économiques.

Notre niveau élevé d'endettement devrait nous rappeler en quoi la stratégie voulant qu'on sabre les programmes dont tant de gens dépendent ne fera qu'aggraver la situation économique de la province et des ménages.



Source : Toby Sanger, SCFP, 2011

Les régimes de retraite

La plupart des 230 000 travailleurs ontariens couverts par une convention collective du SCFP cotisent à un régime de retraite au travail, généralement en partageant les coûts moitié-moitié avec leur employeur. En moyenne, ces régimes représenteront une pension d'un peu plus de 1 400 \$ par mois.

On est loin de la « pension Cadillac » dont s'offusquent les animateurs de radio et qui ne correspond pas du tout à la réalité des régimes de retraite du secteur public ontarien. Cela dit, dans une large mesure, ces régimes sont en bon état et coûtent peu cher à administrer. Ceux qui accusent un déficit (comme certains régimes universitaires) sont en difficulté parce que l'employeur s'est prévalu d'un congé de cotisation.

Les régimes de retraite au travail permettent à des milliers de familles ontariennes de ne pas vivre sous le seuil de la pauvreté. Ils sont financés par un salaire différé et représentent une contribution importante à notre économie.

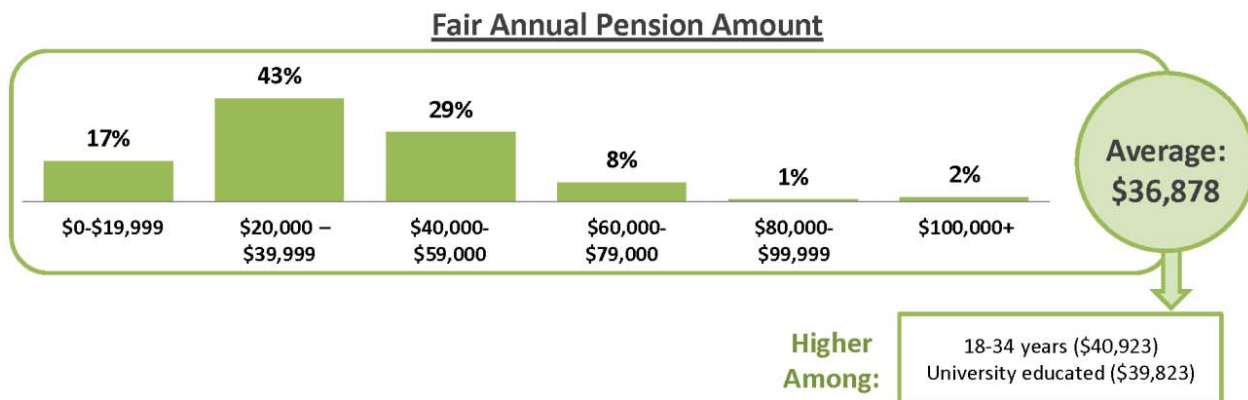
L'hystérie autour des pensions est mal avisée. Nous espérons qu'elle n'influencera pas les recommandations de la Commission. Nous espérons, par contre, que la Commission appuiera la position adoptée par plusieurs intervenants (dont le SCFP et le gouvernement ontarien) : la bonification du RPC.

Sachez que la pension annuelle moyenne versée par l'OMERS – le régime de retraite des employés municipaux, des employés des conseils scolaires, des policiers, des pompiers, etc. – est de 18 000 \$. Maintenant, voyez, dans le diagramme ci-dessous, quel montant de pension les Ontariens jugent acceptable. (Voir les propositions du SCFP concernant les régimes de retraite, sous « Réforme constructive des services en Ontario ».)

Fair Amount for Pension



- When it comes to pensions, Ontarians on average believe that \$37,000 is a fair amount.
- Among younger Ontarians and those with a University education, \$40,000 is deemed a fair pension amount.



Le mythe du secteur public hypertrophié

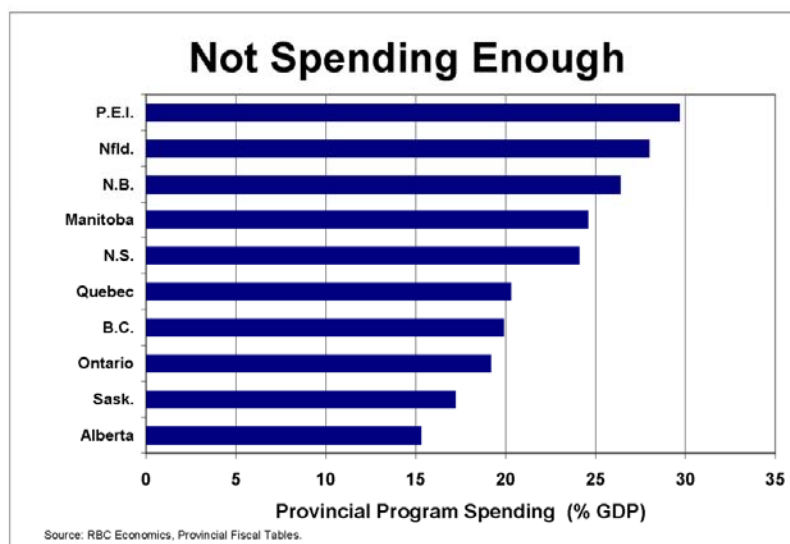
Pour faire contrepoids à ceux qui prétendent que le secteur public est hypertrophié et qu'il faut compresser les dépenses gouvernementales maintenant hors de contrôle, voici qu'une étude comparative démontre que la part des dépenses provinciales correspondant aux salaires du secteur public ontarien diminue constamment.

Public sector wages declining share of provincial public spending



De plus, lorsqu'on compare les dépenses en programmes de l'Ontario avec celles des autres provinces, on constate encore une fois que le secteur public n'a rien d'hypertrophié. Le diagramme ci-dessous montre que, parmi les provinces canadiennes, l'Ontario se classe près de la queue au chapitre du ratio du PIB dépensé dans ses programmes.

Ontario program spending low compared to other provinces



Budgets d'austérité et rétrécissement du secteur public

« L'austérité est une voie suicidaire », a dit l'économiste nobélisé Joseph Stiglitz. Certains pays, comme la Grèce, ont très peu de marge de manœuvre fiscale, mais selon lui, pour bien d'autres, ce n'est pas le cas, y compris pour le Canada et les États-Unis. Ces deux nations sont « chanceuses » d'avoir sous-investi dans leurs infrastructures depuis longtemps. Il y a beaucoup à faire et le moment est venu de passer à l'action. Selon M. Stiglitz, les investissements dans les infrastructures, la technologie et l'éducation offrent des taux de rendement de 20 % à 30 %, alors que le taux d'emprunt du gouvernement fédéral est d'environ 1 % à court terme et 2 % à 3 % à long terme. « On serait fou de ne pas faire ces investissements. » (Hill Times du 31 octobre 2011.)

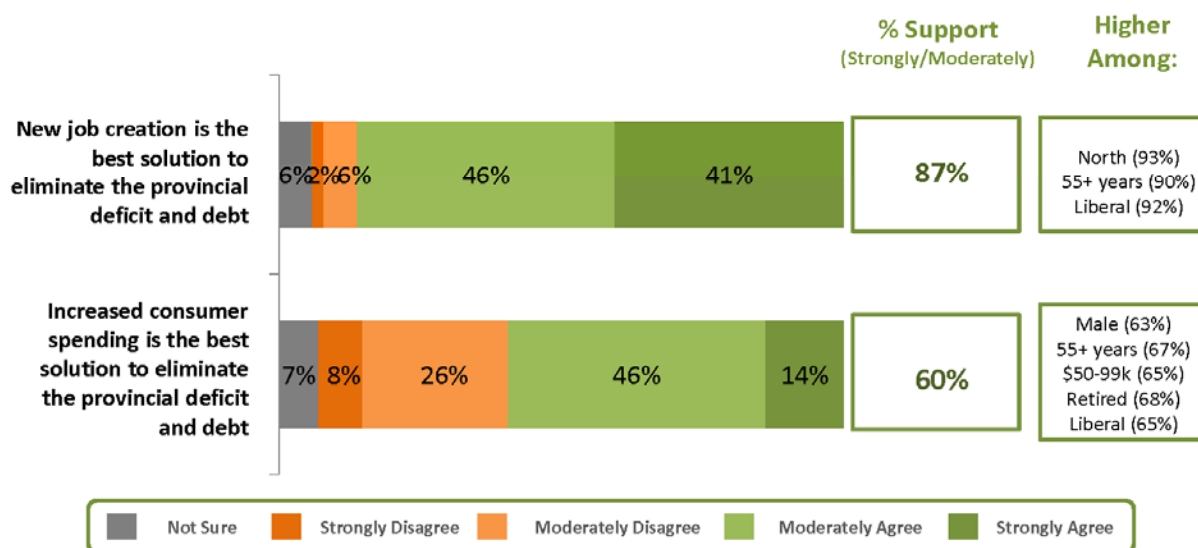
Quelques économistes canadiens bien en vue semblent d'accord avec lui.

Glen Hodgson du Conference Board of Canada a déclaré « [qu']Ottawa doit faire attention de ne pas **étouffer une reprise** par des compressions trop fortes en vue de combattre le déficit rapidement. En fait, le gouvernement devrait réfléchir sérieusement à la pertinence de faire quelque coupe que ce soit ou plutôt attendre d'avoir une base plus forte sur laquelle appuyer une croissance plus forte. » (Globe and Mail du 8 novembre 2011.)

Agreement with Solutions to Eliminating the Deficit / Debt



- Overall, new job creation is a more popular solution to eliminating the provincial deficit and debt than increased consumer spending.



Réductions d'impôts pour les sociétés

Le Canada offre déjà aux sociétés l'un des plus bas taux d'imposition totaux de tous les pays développés. Dans l'édition 2010 de son classement des régimes d'imposition pro-entreprise, KPMG a placé le Canada au second rang, derrière le Mexique et loin devant les États-Unis. L'Ontario est allée trop loin dans les réductions d'impôts aux sociétés. Ces réductions n'ont pas créé les emplois escomptés. En fait, elles ont surtout créé de graves problèmes financiers.

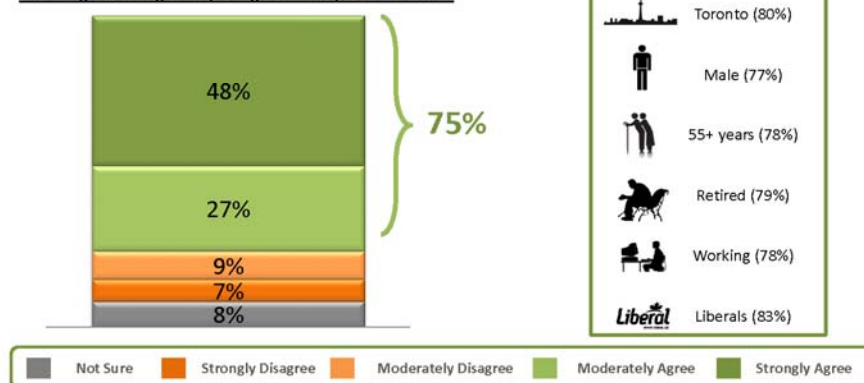
Une réduction des impôts se traduit habituellement en réduction des services et, souvent, en hausse du déficit et de la dette d'un gouvernement, puisque celui-ci voit ses revenus baisser et reporte l'inévitable réduction de ses services. Rien n'est gratuit. [...] En termes nets, l'effet positif d'une réduction d'impôt sur la croissance n'est pas suivi par une hausse des revenus du gouvernement. Par conséquent, une réduction des impôts entraîne invariablement une réduction des revenus et, donc, une hausse du déficit fiscal, à moins que le gouvernement ne réduise d'autant ses dépenses. [...] Bien que les pouvoirs publics priorisent une réforme de l'impôt permettant une meilleure compétitivité, nous croyons aussi que les gouvernements canadiens doivent produire des revenus suffisants pour maintenir leurs services publics clés, rééquilibrer leur budget et gérer la dette publique. – Glen Hodgson, v.-p. principal et économiste en chef du Conference Board of Canada, 21 octobre 2011.

Comme l'a souligné Lawrence Martin en octobre dans le Globe and Mail, le gros déficit actuel du Canada n'existerait pas si Stephen Harper avait maintenu la TPS au taux de l'ère Mulroney, soit 7 %. De même, si les gouvernements de Dalton McGuinty n'avaient pas distribué d'énormes réductions d'impôts aux entreprises, nos finances provinciales seraient loin d'être aussi serrées qu'aujourd'hui.

Agreement with Postponing Tax Cuts for Banks and Financial Sector

- Three quarters agree that the Ontario government should postpone planned tax cuts for banks and the financial sectors and use the savings to help bring down the provincial deficit.

Agreement with postponing tax cuts for banks and financial sector and using the saving to help bring down the provincial deficit

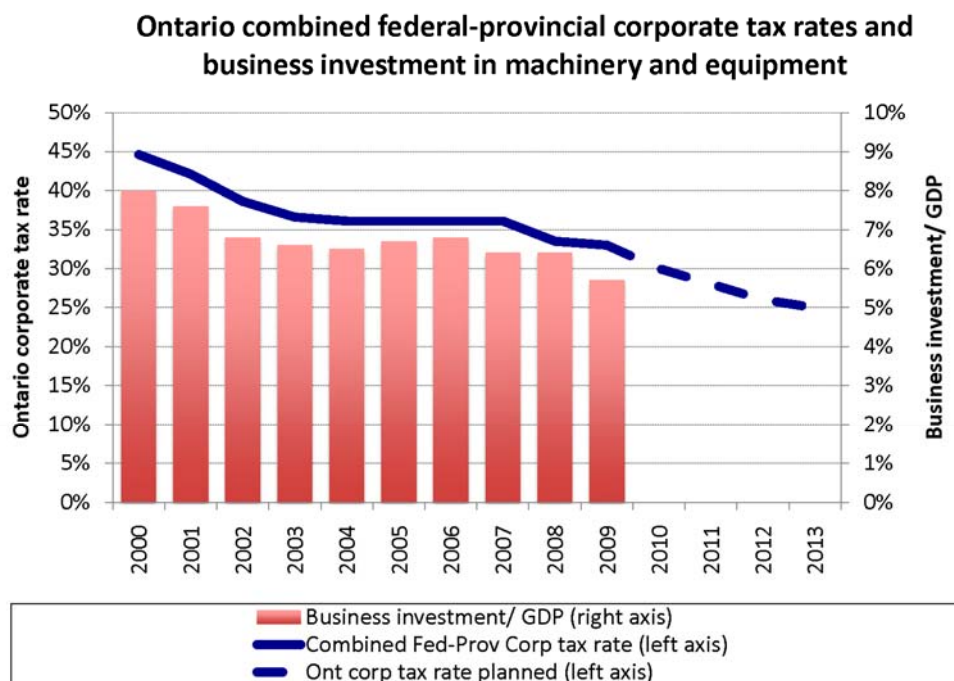


Il n'existe aucune preuve formelle comme quoi les réductions d'impôts sont la solution à la croissance économique ou même qu'une réduction de l'impôt des sociétés ou des riches génère des emplois. Il est temps de choisir quel Canada nous souhaitons avoir, quels services nous jugeons essentiels, quel niveau d'inégalité nous sommes prêts à tolérer, quel désir nous avons de nous réappropriier l'avenir. On pourrait commencer par demander aux riches de faire leur part. En matière fiscale, l'approche intelligente est progressive : il faut demander aux riches de payer un peu plus pour ces services qui ne sont gratuits pour personne et demander à ceux qui endommagent le plus le bien commun de payer plus pour sa préservation.

— Alex Himmelfarb, directeur de la Glendon School of Public and International Affairs, novembre 2011.

Non seulement les Ontariens sont-ils en désaccord avec des réductions de plus en plus importantes à l'impôt des sociétés, mais les données ci-dessous démontrent que ces réductions échouent comme mesure incitative à un investissement privé accru.

Corporate tax cuts not boosting investment



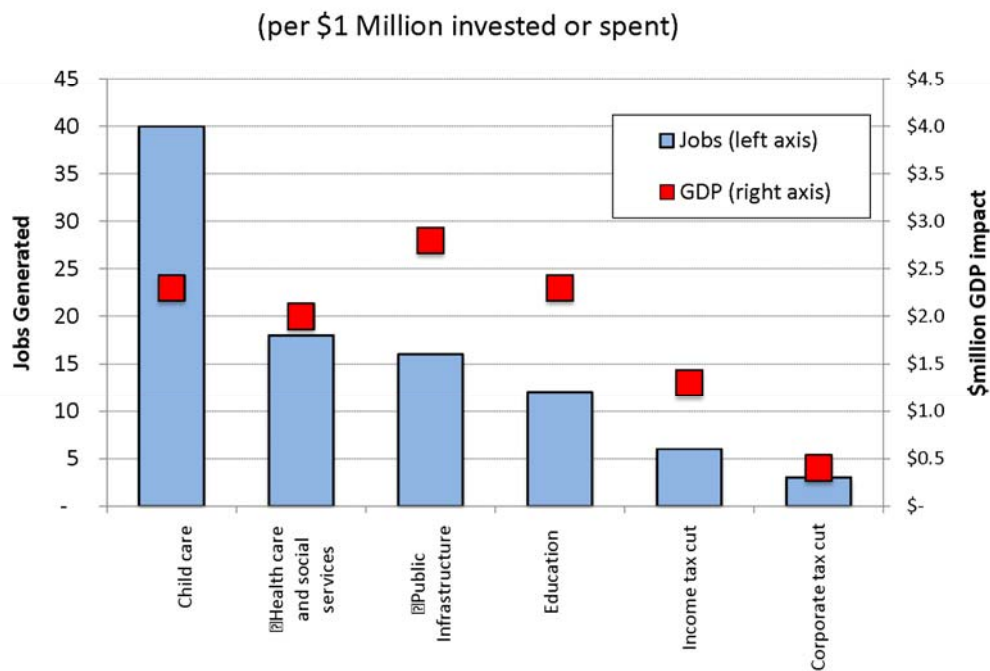
Source : Toby Sanger, SCFP, 2010.

L'investissement public produit le meilleur rendement

En raison d'effets multiplicateurs parfois énormes, ce sont les investissements dans les infrastructures et les services publics qui continuent de produire le meilleur rendement pour l'économie. Ils représentent une utilisation sage et judicieuse des deniers publics.

La reprise économique ne se limite pas à résister aux compressions. Les dépenses stratégiques et les décisions politiques du gouvernement peuvent s'accompagner de réels multiplicateurs économiques qui produisent et aident l'économie. Dans le diagramme ci-dessous, on peut voir que, sur l'échelle de l'effet économique bénéfique, les services de garde et la réduction de l'impôt des sociétés sont aux antipodes de la gamme des choix en matière d'investissement.

Public investment yields strongest economic impact

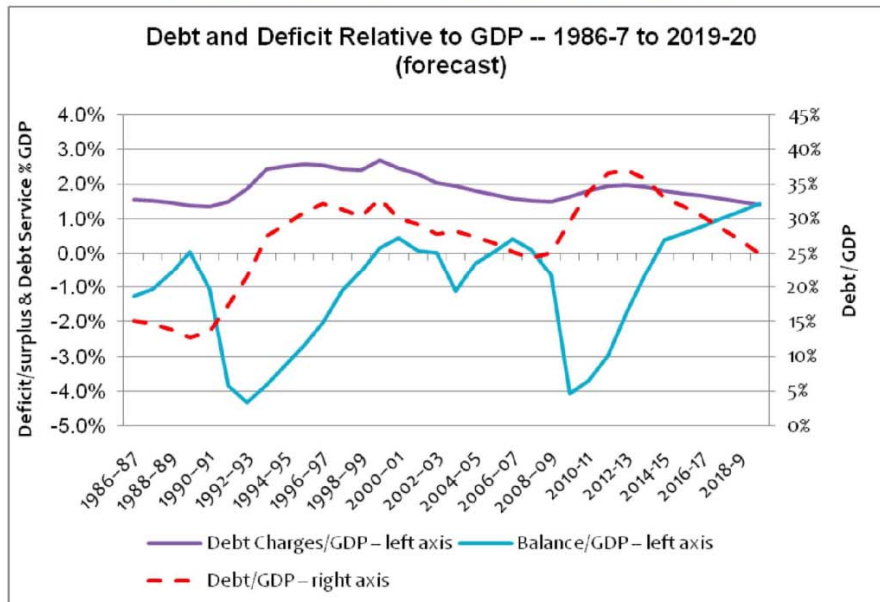


Source : Toby Sanger, SCFP, 2010.

La croissance économique peut-elle équilibrer les budgets?

Nous savons maintenant que presque toutes les prévisions économiques de 2010 péchaient par optimisme. Néanmoins, les lignes de tendances illustrées ci-dessous demeurent valables à long terme, ce qui démontre qu'à mesure que croît l'économie croissent les revenus, ce qui constitue la voie vers un budget équilibré la plus socialement responsable.

Ontario could soon eliminate deficit without severe actions



Source: Hugh Mackenzie, *Ontario Budget 2010: Deficit mania in perspective*

Les nantis souhaitent participer : Edgar Bronfman, Warren Buffet, Bill Clinton et Stephen King auraient-ils tous tort?

La population saisit très bien la dichotomie 1 % / 99 %, cette nouvelle métaphore popularisée à l'échelle mondiale par le mouvement des indignés. Le message fondamental de ce mouvement est simple : le 1 % des plus riches membres de la société détient trop de richesse et de pouvoir, au détriment des 99 % qui restent.

Cette idée a résonné dans la population d'une ampleur surprenante. Les Ontariens sont 69 % à l'appuyer, selon notre récent sondage. Étant donné ce chiffre, nous proposons des mesures

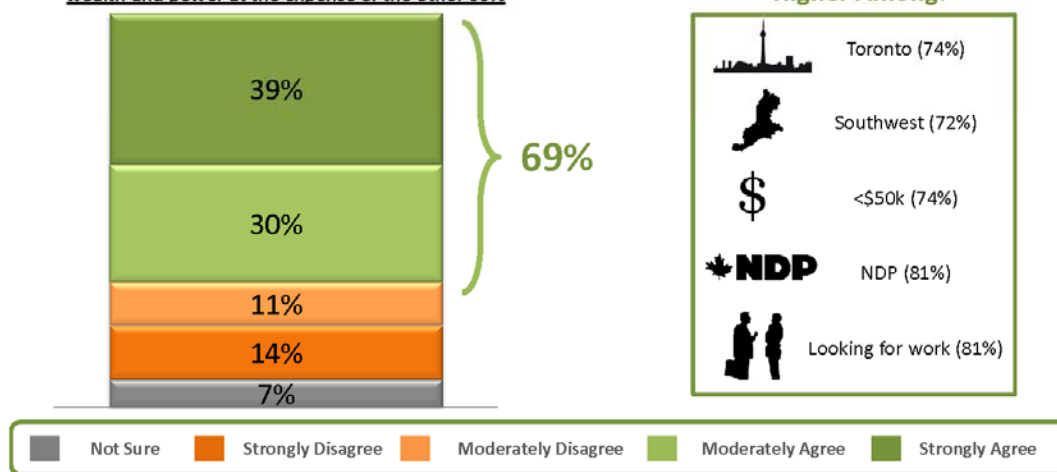
économiques qui réduiront l'écart des revenus et augmenteront l'engagement politique, et non l'inverse.

Comment ne pas se sentir exaspéré en apprenant que les cinq grandes banques canadiennes distribueront 9,3 milliards de dollars en bonis à leurs dirigeants cette année, alors qu'on entend partout qu'il faut se serrer la ceinture et accepter des mesures d'austérité? (National Post du 7 décembre 2011.)

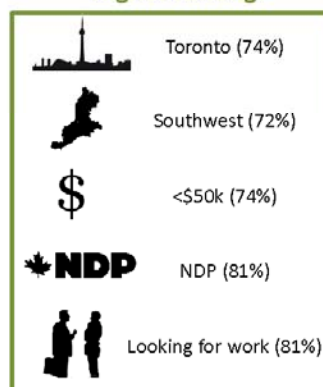
Agreement with Occupy Wall Street Message

- ❑ Over two thirds of Ontarians agree with the overall message of the Occupy Wall Street movement.
- ❑ Previous research has indicated that support for the movement itself is lower.

The richest 1% of the population possess too much of the world's wealth and power at the expense of the other 99%



Higher Among:



Q21. Over the past couple of months, the OCCUPY WALL STREET movement has spread to cities in Canada and around the world. This movement says that the richest 1% of the population possess too much of the world's wealth and power at the expense of the other 99%. Please indicate whether you agree or disagree with the movement's specific statement about the 1% of the population possessing too much of the world's wealth and power at the expense of the other 99%.
Base: Total Sample, n = 2000

« Mes riches amis et moi avons été dorlotés assez longtemps », a écrit Warren Buffett dans le New York Times en août dernier. Il n'a peut-être pas tort, si on considère que les 1 % plus riches versent une part plus petite de leur revenu en impôts que les 10 % ayant les revenus les plus faibles. (Eroding Tax Fairness, CCPA, 2007.)

D'ailleurs, M. Buffett n'est pas seul. Plusieurs multimillionnaires européens et canadiens ont rapidement repris son message, comme Luca di Montezemolo, président de Ferrari; Liliane Bettencourt, héritière de l'Oréal; les dirigeants de la Société générale, d'Airbus et de PSA Peugeot-Citroën, ainsi qu'un groupe de cinquante Allemands bien nantis.

En ce moment, au Canada, la fourchette fiscale la plus élevée au fédéral commence à 128 800 \$. Au-dessus de ce seuil, chaque dollar de revenu imposable est imposé à 29 %, que votre revenu imposable s'élève à

130 000 \$ ou à 1,3 million ou même à 13 millions. Selon le Centre canadien de politiques alternatives, en ajoutant deux fourchettes, soit une de 32 % sur les revenus supérieurs à 250 000 \$ et une autre de 35 % sur les revenus supérieurs à 750 000 \$, le fédéral toucherait, en trois ans, environ 12 milliards de dollars en nouveaux revenus. Ces modestes modifications à l'impôt suffiraient à financer un nouveau programme national d'assurance-médicaments ou encore à lancer un programme national de garderies et à ramener les frais de scolarité universitaire à ce qu'ils étaient en 1991. Ce ne sont que des exemples.

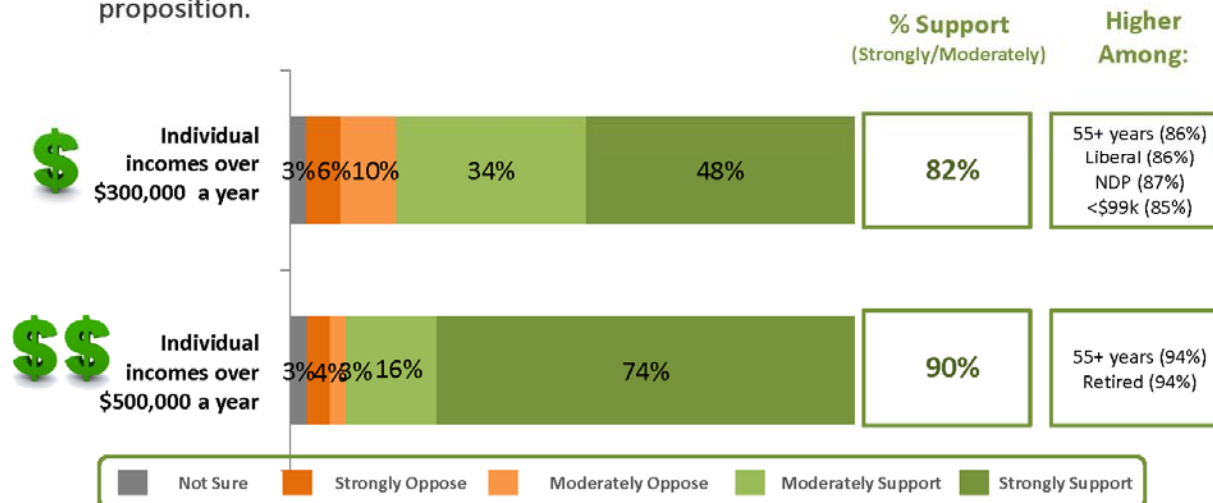
Il faudrait mener des études et des débats publics avant de déterminer les fourchettes et les taux d'imposition adéquats, mais le message est clair. Un système d'imposition plus progressif permettrait de financer des programmes qui profiteraient à tous les ménages canadiens ou presque. On pourrait décréter de modestes augmentations d'impôt pour les personnes touchant des revenus élevés, sans que cela ait un effet notable sur leur mode de vie ou leurs décisions d'investissement. On remarque d'ailleurs des signes voulant que les mieux nantis reconnaissent qu'il faut changer les choses. Dans un article publié dans le Huffington Post en 2008, l'homme d'affaires et philanthrope d'origine canadienne Edgar Bronfman, qui réside maintenant à New York, a écrit : « Haussez mes impôts. Maintenant! [...] Les riches devraient payer de manière disproportionnée les correctifs [économiques] rendus nécessaires. » Ed Clark, directeur général de la Banque TD, a raconté à un public floridien, en février 2010, que ses collègues PDG avaient débattu du besoin d'augmenter les impôts pour faire face au déficit, pendant une réunion du Conseil canadien des chefs d'entreprise : « Presque tous disaient "Haussez mes impôts". » Il est temps qu'un Warren Buffett canadien se lève. Les Canadiens sont prêts à parler d'équité fiscale comme des adultes. Pour lancer la discussion, laissons des citoyens canadiens bien nantis se dire prêts à apporter une plus grosse contribution au trésor public.

—Larry Gordon, coordonnateur, Taxation équitable au Canada, septembre 2011

Le récent sondage du SCFP confirme l'appui de la population à une majoration de l'impôt des mieux nantis. Le diagramme ci-dessous illustre un appui étonnamment fort à une majoration de 10 % de l'impôt des personnes gagnant plus de 300 000 \$ et plus de 500 000 \$.

Support of 10% Income Tax on High Earners

- Nearly half strongly support a 10% income tax surcharge on individuals with incomes over \$300,000.
- Strong support increases to 74% for individuals earning over \$500,000.
- Younger Ontarians and those with higher incomes are less likely to support this proposition.



AngusReidPublicOpinion
A VISIONCRITICAL Practice

Q7. Some people, including US Billionaire Warren Buffett, have suggested an income tax surcharge on high-income earners. Under this proposal, individuals earning a salary over a certain amount could be subject to a ten percent surcharge as part of their personal incomes taxes, the proceeds of which could be used to pay down the deficit.
Would you support or oppose the creation of a new ten percent income tax on individual income above:
Base: Total Sample, n = 2000

Une taxe sur les opérations boursières, ou qu'ont en commun Bill Gates, Nicolas Sarkozy, Angela Merkel, l'économiste nobélisé Paul Krugman, le Vatican et l'archevêque de Canterbury?

Gates, Sarkozy, Merkel, Krubman et d'autres personnes influentes à l'échelle mondiale ont appuyé ce qui est convenu d'appeler une taxe sur les transactions financières ou taxe « Robin des bois ». L'idée est simple : percevoir un impôt sur chaque échange de devises ou d'instruments financiers.

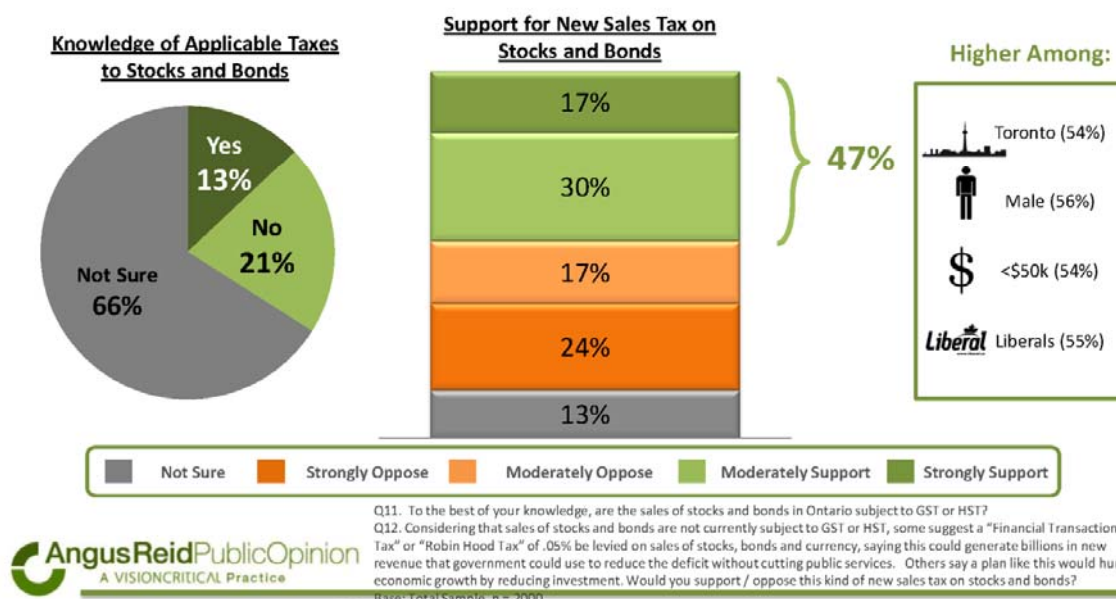
L'économiste James Tobin a jeté les bases d'une taxe Robin des bois il y a maintenant 40 ans. À l'origine, on a rejeté son idée, jugée inapplicable, peu pratique et vouée à freiner ou à déformer les opérations boursières, selon ses détracteurs. Cependant, à l'époque, les échanges de devises n'étaient pas monnaie courante. Depuis, les nouvelles technologies ont fait exploser la spéculation sur les devises : aujourd'hui, on échange chaque jour 4 billions de dollars en devises. Chaque seconde, les ordinateurs font s'échanger d'énormes quantités de devises entre des acheteurs et des vendeurs qui en tirent un profit. Rodney Schmidt, farouche partisan canadien de la taxe Robin des bois, propose de prélever des frais de 0,005 % sur

chaque transaction. Cette taxe minuscule ne risque pas de détruire les marchés, mais elle permettrait d'amasser 40 milliards de dollars.

La crise financière de 2008 a ramené cette idée dans l'actualité, alors que toute la planète s'inquiète de la stabilité des banques et du monde financier. Tous n'y souscrivent pas, mais de plus en plus d'économistes l'appuient, dont le prix Nobel Paul Krugman.

Knowledge and Support for New Sales Tax on Stocks and Bonds

- The majority of Ontarians are unsure whether or not the sales of stocks and bonds are subject to taxes.



Cinq pas à faire au chapitre des revenus pour équilibrer le budget

La population comprend suffisamment la mécanique des déficits pour savoir que plus on a d'argent, plus la situation est facile à corriger. Et bien que peu de politiciens s'en rendent compte, l'opinion publique, en matière de questions fiscales, est beaucoup plus nuancée aujourd'hui qu'il y a dix ans.

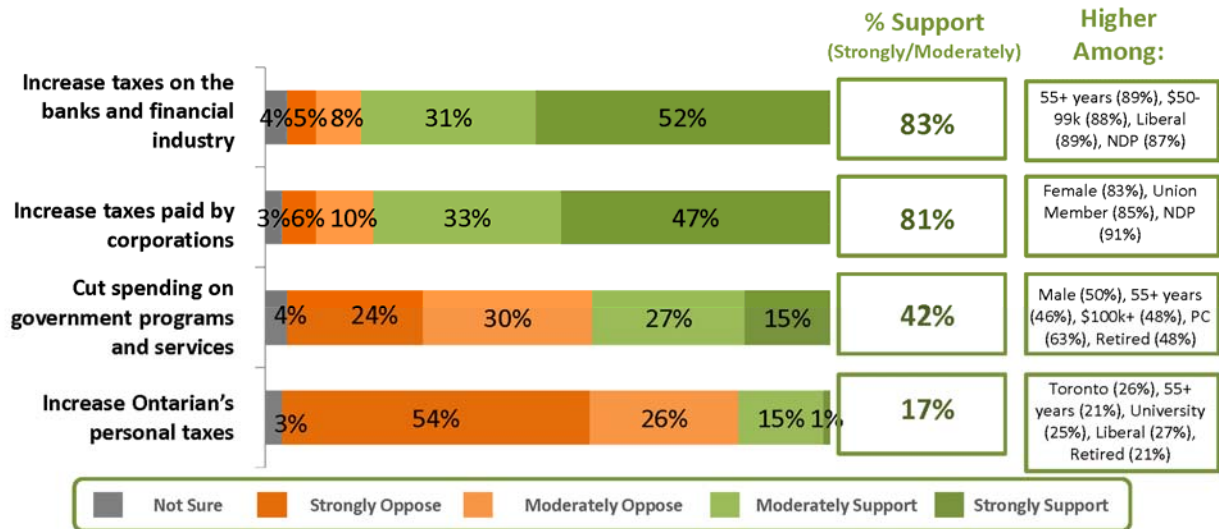
En raison de tout ce qui précède, le SCFP-Ontario souhaite encourager, encore une fois, la Commission à utiliser la latitude dont elle dispose pour assouplir légèrement son mandat et se pencher sur l'intérêt pour le gouvernement d'accroître ses revenus par le biais des cinq mesures suivantes.

1. Rétablir le taux général d'imposition des sociétés en Ontario à ce qu'il était en 2009, soit 14 %, d'ici à ce que le budget soit équilibré ou jusqu'à la fin de l'exercice financier ciblé pour l'atteindre (2017-2018).
2. Créer deux nouvelles fourchettes fiscales (les « fourchettes Buffett d'équilibrage budgétaire ») de 12 % et 13 % sur le revenu personnel imposable supérieur à 300 000 \$ et à 500 000 \$. Le système de surtaxe serait maintenu. Ainsi, ces nouvelles fourchettes représenteraient une hausse d'environ 2 % de l'impôt sur la tranche de revenu de 300 000 \$ à 500 000 \$ et 3 % sur la tranche supérieure à 500 000 \$.
3. Introduire une taxe « Robin des bois » sur les opérations boursières ou, autrement dit, un impôt sur la vente d'actions, d'obligations et de devises. Fixé à 0,0005 %, cet impôt serait très modeste, si on le compare aux frais de 2,00 \$ qu'exige la CIBC pour les transactions au guichet automatique ou, encore, aux frais de 2,5 % que facture le Groupe Investors sur les opérations dans ses fonds communs de placement.
4. Rétablir l'impôt sur le capital s'appliquant au capital permanent que détiennent les banques (réserve-encaisse obligatoire) et les compagnies d'assurance à ce qu'il était le 1^{er} janvier 2008, à titre de mesure temporaire jusqu'en 2017-2018. Les entreprises manufacturières seront exemptées, comme c'est le cas depuis 2009.
5. Éliminer l'échappatoire fiscale qui permet aux grands employeurs de ne pas payer l'impôt sur la santé sur la première tranche de 400 000 \$ de leur masse salariale.

Contrairement à la perception que semblent véhiculer les médias, les Ontariens sont prêts à appuyer de fortes mesures de réduction du déficit faisant appel à l'augmentation des revenus de l'État. C'est ce que confirme notre sondage. D'ailleurs, les Ontariens n'appuient pas les compressions dans les programmes et services gouvernements, ni une hausse de l'impôt des particuliers.

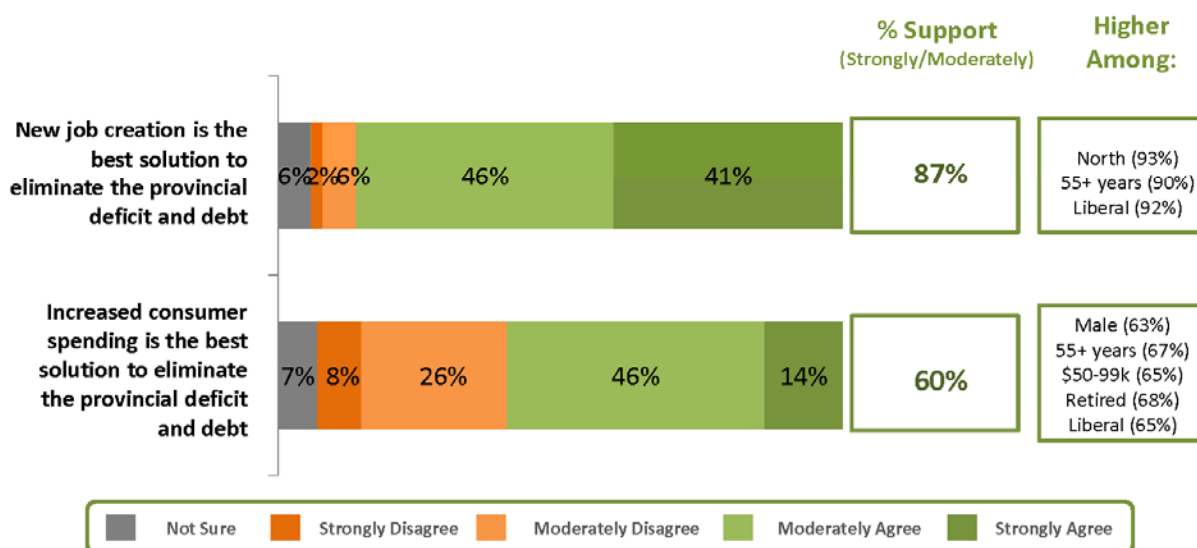
Support for Deficit Reducing Measures

- Of the options given to reduce the deficit, increasing taxes on the banks and financial industry and taxes paid by corporation are the clear winners.
- Over half strongly oppose increasing Ontarian's personal taxes while another quarter moderately oppose it.



Agreement with Solutions to Eliminating the Deficit / Debt

- Overall, new job creation is a more popular solution to eliminating the provincial deficit and debt than increased consumer spending.



Obtenir l'adhésion de la population

« Dans une entrevue de fond [...] M. Drummond a fait part de ses espoirs et de ses craintes [...] le risque que, sans l'adhésion de la population, le projet dans son ensemble manque de poigne. »

—Toronto Star du 9 novembre 2011.

La population accepte très mal qu'on lui demande, au nom de l'équilibre budgétaire, des sacrifices sous forme de compression des services publics (ou baisse des salaires réels), alors que le gouvernement qui lui lance cet appel détourne des milliards de dollars vers de énièmes réductions d'impôt aux entreprises, au lieu de consacrer cet argent aux services ou à la réduction du déficit – alors que ce gouvernement refuse d'entendre même l'avis des mieux nantis du monde qui exigent qu'on les impose à leur juste part. C'est là la leçon servie par le mouvement Occupons Wall Street.

Tirons aussi une leçon d'un ancien gouvernement ontarien, celui de Bob Rae, qui dut s'attaquer à de graves problèmes budgétaires dans un contexte économique très difficile. Son « contrat social » devait empêcher une collision avec le soi-disant « mur de la dette », collision que le gouvernement croyait imminente. Si le contrat social a modestement atteint ses objectifs budgétaires, ce fut un échec politique indescriptible. Pourquoi? Parce que les personnes les plus directement touchées jugeaient qu'il était injuste qu'on leur demande des sacrifices, alors qu'on ne demandait rien à d'autres, particulièrement aux mieux nantis.

Ce chapitre de l'histoire budgétaire ontarienne nous en apprend beaucoup. Sans le renversement des baisses d'impôt accordées aux sociétés, sans un nouvel impôt pour les plus riches, sans une taxe sur les opérations boursières, la population verra dans la démarche budgétaire provinciale une manœuvre fallacieuse, inégalitaire et conçue pour épargner une minorité de mieux nantis, tout en imposant des sacrifices aux moins bien nantis, dont la classe moyenne.

Une réforme constructive des services publics ontariens

Comme nous l'avons dit précédemment, le SCFP-Ontario croit aux objectifs de l'équilibre budgétaire et de la prestation publique de services vitaux.

Le présent chapitre de notre présentation propose, secteur par secteur, des réformes qui représentent une stratégie différente pour respecter ces objectifs, une démarche qui conjugue amélioration des services, gains de productivité et économies.

Cette démarche, nous l'avons suivie en 2010, lors d'une série de longues réunions étalées sur trois semaines et pendant lesquelles nous avons présenté, aux représentants du gouvernement ontarien, plusieurs propositions sectorielles qui, en réformant la prestation des services, amélioreraient et protégeraient les services, tout en permettant à la province de faire des économies.

En octobre 2010, le président national du SCFP, Paul Moist, et le président du SCFP-Ontarien, Fred Hahn, ont adressé une lettre au ministre ontarien des Finances, Dwight Duncan, dans laquelle ils confirmaient « l'intention du SCFP de trouver des solutions pour protéger les services publics et contribuer à la réduction du déficit ». Les dirigeants du SCFP ont alors réitéré leur point de vue, soit « que l'on pourrait commencer par annuler les nouvelles réductions d'impôt des sociétés, de plus de 4 milliards de dollars, annoncées dans le dernier budget », avant de survoler plusieurs idées sectorielles permettant de renforcer les services et d'économiser de l'argent sans éliminer, compresser ou privatiser des services.

Voici quelques-unes de nos propositions en vue de réformer les services publics.

L'ARBITRAGE DES DIFFÉRENDS

Le SCFP s'inquiète beaucoup des dangers qu'entraînent des changements à motivation politique fondés sur une réaction émotive au système d'arbitrage des différends. Par exemple, les travailleurs hospitaliers syndiqués ne disposent pas du droit de grève; la loi les oblige à recourir à l'arbitrage pour régler leurs conflits de travail. De nombreux autres travailleurs ontariens rattachés aux soi-disant services essentiels sont privés du droit à la négociation collective libre et doivent donc recourir à ce mécanisme de résolution des conflits.

Dans les années 90, le gouvernement de Mike Harris a tenté de modifier ce mécanisme au profit des employeurs. Cela a détérioré les relations de travail entre le SCFP et les hôpitaux ontariens. On a régulièrement vu des piquets de grève devant les hôpitaux. Une ronde de négociation s'est même prolongée pendant plus de quatre ans.

Éventuellement, le gouvernement a revu sa politique d'arbitrage; les parties ont réussi à s'entendre sur une procédure d'arbitrage crédible pour tous. Par la suite, le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO), le SCFP et l'Association des hôpitaux de l'Ontario ont réussi à négocier consécutivement quatre conventions collectives centrales sans avoir à recourir à l'arbitrage. Autrement dit, les travailleurs et les hôpitaux ont ratifié quatre ententes.

Ce résultat vaut beaucoup mieux que d'imposer une convention collective à des partenaires qui n'en veulent pas. S'il a été possible, c'est uniquement parce que les parties savaient que, si la négociation échouait, elles devraient se plier à une procédure d'arbitrage équilibrée. Retirer cet équilibre, c'est détruire toute capacité à négocier une entente acceptable de part et d'autre.

Contrairement à ce que certains laissent entendre, cette procédure n'a pas accru indûment le fardeau des hôpitaux. Et puisque les salaires étaient régulièrement au cœur de la négociation, ils constituent un indicateur fiable de l'équilibre du succès des parties.

Le SCFP-Ontario continue à réclamer une étude comparative des décisions arbitrales et des conventions collectives négociées en toute liberté. Nous sommes convaincus qu'une telle comparaison démontrerait le bien-fondé et l'efficacité du mécanisme provincial d'arbitrage. Bien qu'elles ne peignent qu'une partie du portrait, voici les hausses de salaire accordées (et la hausse composée pour la durée de chaque convention) depuis le dernier arbitrage central et les quatre conventions centrales négociées par la suite.

01 avr 97	1,00 %			
29 sep 97	0,50 %			
01 avr 98	1,00 %			
29 sep 98	1,00 %			
01 avr 99	1,00 %			
29 sep 99	1,00 %			
29 sep 00	2,00 %	7,74 %	6 ans	Arbitrage
29 sep 01	2,50 %			
29 sep 02	3,00 %			
29 sep 03	3,00 %	8,74 %	3 ans	Négociation
29 sep 04	1,50 %			
01 avr 05	1,50 %			
29 sep 05	1,50 %			
01 avr 06	1,00 %	5,61 %	2 ans	Négociation
29 sep 06	2,75 %			
29 sep 07	3,00 %			
29 sep 08	2,60 %	8,58 %	3 ans	Négociation
29 sep 09	2,00 %			
29 sep 10	2,00 %			
29 sep 11	2,00 %			
29 sep 12	2,00 %	8,24 %	3 ans	Négociation

Dans un contexte où la cible d'inflation fixée par la Banque du Canada est de 2 % depuis un bon moment, soulignons que les décisions ci-dessus ont dépassé ce seuil seulement six fois sur vingt-et-une entre 1997 et 2012. C'est simple : pour la plupart des années, les salaires réels ont progressé plus lentement que l'inflation.

LES CONSEILS SCOLAIRES

Le système public d'éducation en Ontario s'étend de la prématernelle à la 12^e année et à l'éducation aux adultes.

Selon les études, les programmes d'apprentissage s'adressant à la petite enfance améliorent la préparation des enfants à l'entrée à l'école. Ils réduisent les inégalités et améliorent les résultats scolaires des enfants dont les parents ou les tuteurs sont immigrants ou pauvres.

La promesse d'une journée et d'une année sans coupure, dans les écoles communautaires, fournie par des professionnels des services à la petite enfance dûment formés et employés par les conseils scolaires permettrait au gouvernement d'uniformiser un réseau de garderies chaotique qui n'arrive plus à desservir les générations futures de la province. Le système actuel de subventions ne permet pas aux jeunes parents d'avoir accès uniformément à des services de garde et d'apprentissage de qualité pour leurs tout-petits. Le passage à un réseau intégré de services dispensés par les systèmes scolaires publics, un réseau qui serait accessible à tous et gratuit pour tous, représenterait un énorme bond en avant, en plus d'être nettement plus efficace.

Si nous proposons un gel sur les fermetures d'écoles, c'est que nous souhaitons que les écoles publiques ontariennes puissent servir de carrefours communautaires. Nous disposons d'excellentes installations publiques qui servent essentiellement huit heures par jour, 194 jours par année; pourquoi laisser passer l'occasion de maximiser leur efficacité? Ces installations publiques sont souvent les seules dont dispose une municipalité ou un quartier. Elles devraient donc servir à proposer aux enfants, aux jeunes et aux adultes de la communauté plus d'activités récréatives et physiques.

En subventionnant la vocation communautaire des écoles, le gouvernement encouragerait la santé des collectivités et favoriserait leur développement, d'une manière grandement efficace qui permettrait d'accroître l'utilisation des actifs actuels des communautés et de réduire les coûts de prestation des programmes communautaires par les organismes sociaux, communautaires et autres.

En autorisant la négociation provinciale pour les employés de soutien des conseils scolaires, le gouvernement permettrait aux parties d'explorer à fond des enjeux bénéfiques de part et d'autre, comme :

- a) des programmes provinciaux d'avantages sociaux qui, par leur regroupement, assoupliraient l'admissibilité, réduiraient les frais d'administration et étendraient la couverture;
- b) l'harmonisation des niveaux de dotation et des salaires par le biais d'une formule de financement améliorée;
- c) la prestation améliorée de services par-delà les frontières des conseils scolaires, ce qui permettrait une réduction des coûts par la prestation extérieure de l'entretien et d'autres services, un plus grand pouvoir d'achat pour les biens et matériaux, ainsi que l'amélioration du transport des élèves. L'achat en gros des services publics (eau, électricité, gaz) permettrait des économies d'échelles offrant un fort potentiel de réduction des coûts;

- d) des projets de sécurité au travail qui pourraient s'attaquer à la croissance des coûts d'invalidité à long terme chez une main-d'œuvre vieillissante, croissance qui résulte d'une charge de travail accrue qui intensifie l'effort fourni.

LES SERVICES SOCIAUX

Le SCFP-Ontario est l'un des deux principaux syndicats représentant les travailleurs syndicaux des services sociaux ontariens, avec environ 30 000 membres répartis dans plus de 350 conventions collectives.

Bien que les organismes et les travailleurs qui jonglent avec les défis complexes liés à la prestation de services à la communauté font preuve de beaucoup de créativité et de détermination, il n'en reste pas moins que le secteur des services sociaux est étiré au-delà de ses capacités. Depuis plusieurs années, ce secteur subit le stress du dépassement de ses limites et sonne l'alarme. Trois tendances affectent de plus en plus ses capacités :

- On pousse les services sociaux vers le bas : les gouvernements et la collectivité se fient de plus en plus à ce secteur pour fournir un nombre et un volume croissants de services communautaires.
- La demande en ces services s'accroît, en raison de la croissance du fossé des inégalités et d'une décennie de compressions dans l'aide sociale, le logement social, les services de garde, la santé et l'éducation.
- On continue de sous-financer les programmes sociaux et leurs infrastructures administratives.

Le secteur des services sociaux réclame depuis longtemps une réforme du cadre de financement provincial et des salaires équitables. En ouvrant un dialogue avec le secteur sans but lucratif et en faisant collaborer organismes, syndicats et gouvernement dans les grands enjeux partagés de politiques publiques, on pourrait faire avancer plusieurs dossiers importants.

Par exemple, pour faire face à la complexité du financement multiministériel, on pourrait négocier un code provincial de pratiques exemplaires en financement.

De même, l'absence d'une stratégie provinciale complète en matière de main-d'œuvre dans les services sociaux entraîne une rotation effrénée du personnel et de sérieux problèmes de rétention de la main-d'œuvre. Ces problèmes nuisent à la continuité des services, ce qui en réduit la qualité. En outre, les problèmes de recrutement et de rétention forcent la province à consacrer à la formation initiale des recrues des ressources précieuses qu'il vaudrait mieux investir dans la prestation des services. À travers la province, nous avons pu confirmer à diverses tables de discussion que les employeurs reconnaissent massivement le besoin d'une stratégie provinciale pour encadrer la main-d'œuvre dans le secteur.

Autre problème grave dans le secteur des services sociaux : le recours généralisé à un nombre croissant d'employés à temps partiel. Cette pratique nuit encore plus à l'intéressement des travailleurs détenant la meilleure formation et le plus d'expérience. Cela accroît inutilement les coûts administratifs, en plus de nuire, encore une fois, à la qualité des services. Le SCFP-Ontario continue d'encourager la province à collaborer avec lui, les autres syndicats et les employeurs du secteur, afin qu'ensemble nous puissions élaborer un plan pour transformer des

postes à temps partiel en postes à plein temps. Selon nos calculs, l'Ontario compterait des milliers d'employeurs dans ce secteur.

Permettez-nous de soulever un dernier point à considérer : les tables de discussion provinciales (TDP). Il faudrait les renforcer et les appuyer, là où il y en a, et explorer la possibilité de les réinstaurer là où il n'y en a pas. Les TDP élaboreront des conventions par consensus qui seront acheminées ensuite aux tables locales de négociation. Cela simplifierait le processus de négociation et permettrait de s'attaquer plus efficacement à des problèmes touchant l'ensemble du secteur. Bref, les TDP constituent un meilleur usage des ressources, en plus de soutenir la qualité des services.

LES HÔPITAUX

Mettez fin au coûteux recours aux PPP dans les projets d'immobilisation de ce secteur. Les économies qu'ils permettent à court terme sont trompeuses à long terme.

Dans une entrevue accordée à la radio de la CBC plus tôt cette année, l'ancien ministre ontarien des Finances Greg Sorbana a déclaré que le recours aux PPP dans ces projets n'offre aucune économie réelle à long terme; en fait, cela peut même coûter plus cher à la population. Selon lui, si les gouvernements s'y intéressent, c'est en raison des économies qu'ils offrent au niveau du flux de trésorerie. Or, cet avantage à court terme s'accompagne d'un coût à long terme en fiscalité et en responsabilité. Enfin, on peut remettre en question son intérêt, considérant que les gouvernements peuvent amortir ces projets sur vingt ou vingt-cinq ans.

Le SCFP-Ontario a longtemps critiqué le recours aux capitaux privés dans les projets publics d'immobilisation comme les hôpitaux. On parle souvent de financement et d'approvisionnement alternatifs (FAP) à propos de ces projets, mais ils sont surtout connus sous l'appellation partenariat public-privé ou PPP.

Le rapport du vérificateur général sur le premier hôpital PPP, le Brampton Civic, a confirmé plusieurs inquiétudes tenaces. Les coûts de construction de cet établissement ont bondi de 357 millions de dollars, soit le devis initial en mode public, à 614 millions de dollars en mode PPP. Et malgré cette augmentation, on a *réduit* la taille du projet.

On note aussi un coût élevé rattaché au « transfert du risque ». Le risque transféré au secteur privé a été évalué à 67 millions de dollars, soit 13 % du coût total de l'établissement. Le vérificateur général s'est interrogé sur ce montant.

L'hôpital et le ministère ont retenu les services d'une soixantaine de consultants juridiques, techniques, financiers et autres, pour un coût total d'environ 34 millions de dollars, dont 28 millions en lien avec les travaux entourant la nouvelle approche PPP. Pourtant, ce montant n'a pas été comptabilisé dans le coût du PPP.

En tout, ce PPP a coûté 1,153 milliard de dollars, soit 194 millions de dollars de plus qu'en mode public, et cet avantage du modèle public ne tient même pas compte des 107 millions en coûts de financement plus élevés du PPP, ni des 63 millions en modifications nécessaires après la fin des travaux.

Autre exemple de l'échec du modèle PPP dans les services publics : le projet de soins de longue durée (SLD) en PPP à l'ancien site de l'hôpital Grace à Windsor. Ce projet a connu

maints retards, entraînant une pénurie de lits dans les hôpitaux de la région, en raison des difficultés financières du promoteur privé.

Ce PPP de 256 lits en SLD est demeuré bloqué pendant plusieurs années, alors que la ville avait un urgent besoin de lits de soins de courte et de longue durée et que les patients engorgeaient les hôpitaux locaux. Ces derniers sont tombés en pénurie de lits « 1A ». Le nouvel établissement de SLD devait ouvrir ses portes en mars 2010. Le trésorier de Windsor, Onorio Colucci, a déclaré que le promoteur, qui n'a pas encore versé un cent à la ville depuis qu'il a acheté la propriété en 2005, devait 1 020 000 \$ en taxes impayées, pénalités et intérêts : « Ça dure depuis longtemps, a-t-il déclaré. Nous prenons notre mal en patience pour ne pas compliquer le dossier, en attendant que la province le règle. »

Dwight Duncan, député de Windsor-Tecomseh et ministre des Finances, a reconnu que ce dossier représente « un coût terrible » pour le système de santé et les aînés de la région qui attendent qu'une place en SLD se libère. « Le promoteur n'a pas du tout respecté le contrat », a-t-il déclaré.

LES UNIVERSITÉS

En consolidant ses régimes de retraite, ce secteur pourrait réaliser d'importantes économies. Il est insensé que chacune des 17 universités ontariennes ait à gérer son propre régime. Depuis longtemps, le SCFP-Ontario encourage la province à collaborer avec lui pour mettre en œuvre une réforme structurale qui permettrait d'offrir à ce secteur des régimes de retraite décents tout en réalisant des économies d'échelle et en réduisant le fardeau administratif des universités.

Le SCFP-Ontario invite la province à explorer avec lui les possibilités d'économie qu'offrent la mise en commun des programmes et fournisseurs d'avantages sociaux pour les employés à plein temps, à temps partiel et à forfait.

Enfin, le SCFP milite en faveur de la stabilisation du corps professoral, par le biais de contrats de travail plus longs pour les chargés de cours et les enseignants à temps partiel.

LA SANTÉ

Rétention du personnel dans les soins de longue durée et les soins à domicile

Les employeurs admettent l'existence d'un fort roulement du personnel à temps partiel. Ce roulement entraîne des dépenses de recrutement et d'initiation qui, si on les réduisait, réduirait d'autant les coûts de l'employeur.

On pourrait réduire le roulement en transformant du travail à temps partiel en travail à temps plein. La proportion du travail effectué en temps partiel est anormalement élevée. Par définition, la semaine de travail est couverte par un employé à plein temps qui fait cinq quarts de travail et un employé à temps partiel qui en fait deux. Ainsi, le ratio partiel/plein minimum est de 2/5 ou 40 %. Cependant, les partiels couvrent aussi les jours fériés, vacances, congés de maladie et autres absences des pleins. En calculant une moyenne de quatre semaines de vacances, cinq jours fériés et deux semaines de congés de maladie et autres absences, on obtient sept semaines par année pendant lesquelles un temps partiel doit couvrir un plein temps. Le ratio passe ainsi à 65 %. Lorsqu'un temps partiel travaille plus de 75 % des heures travaillées par un plein temps, il y a problème. Les employeurs font rapport au ministère, au moins une fois l'an, de la répartition des heures travaillées à plein temps et à temps partiel. Dans certains cas, des

travailleurs à temps partiel font plus de 100 % des heures d'un temps plein. Il y a donc du jeu pour convertir des heures à temps partiel en postes à plein temps. Cela encouragerait la rétention d'employés et diminuerait les dépenses entraînées par le roulement du personnel.

Une réglementation pour augmenter le temps de soins aux patients et résidents

À maintes reprises, le vérificateur général provincial a souligné que les deniers publics ne sont pas correctement comptabilisés au chapitre du temps consacré à prodiguer des soins. En insérant dans la réglementation une formule pour calculer le temps de soins infirmiers et personnels en fonction de l'acuité du résident, on obtiendrait des comptes aussi fiables que ceux obtenus par la règle qui lie le temps de soins nutritionnels au nombre de repas servis.

Les résidents voient leur état se détériorer en raison d'un temps de soins insuffisant, ce qui fait augmenter le coût des traitements, le nombre de transferts vers l'hôpital, le nombre de décès évitables – et, du coup, le coût des enquêtes et de la responsabilité civile. Il serait également possible de réduire ces coûts par le truchement d'une réglementation imposant une formule qui associerait le temps de soins infirmiers et personnels à l'acuité de chaque résident.

Selon les données, les établissements sans but lucratif consacrent plus de temps aux soins que les établissements à but lucratif. Aussi, ils obtiennent probablement de meilleurs résultats. Donc, on obtiendra un meilleur rendement avec les deniers publics si, à l'avenir, l'expansion de ce secteur se limite aux exploitants sans but lucratif et si on convertit éventuellement les établissements à but lucratif en établissements sans but lucratif.

Perfectionnement des compétences

Les nouvelles normes de formation ont aggravé la pénurie de main-d'œuvre, puisque relativement peu de gens possèdent les nouvelles compétences exigées. Les représentants du ministère sont contraints d'accorder des exemptions. Le nombre d'employés prêts à s'inscrire aux cours pertinents est insuffisant. Pour augmenter le nombre d'employés qualifiés, on pourrait aider les employés actuels à défrayer les coûts associés à l'obtention des qualifications requises. Ainsi, on devrait permettre aux employés actuels des soins de longue durée à s'inscrire sans frais et à toucher leur salaire entier pendant les cours. Si cela ne suffit toujours pas, on pourrait offrir d'éliminer les frais de scolarité et autres dépenses, si l'employé pressenti accepte de s'engager à travailler dans les soins de longue durée en Ontario pendant une période donnée.

Lors de l'adoption des nouvelles exigences de qualification à la pratique d'infirmière autorisée, on a accordé aux IA déjà à l'emploi le maintien de leurs droits acquis (« clause grand-père »). Il n'y a aucune raison de ne pas accorder la même chose aux employés des services de soutien à la personne, de diététique et d'activité physique.

Transparence et reddition de comptes

Afin de pouvoir évaluer si l'ajout d'argent se traduit en une augmentation du temps de soins, le gouvernement devrait exiger de chaque exploitant qu'il publie, au moins une fois l'an, le temps de soins prodigués par classe d'emploi. En ce moment, il n'existe que des données provinciales, accessibles uniquement par le biais d'une demande d'accès à l'information.

Pour pouvoir comparer le niveau de dotation aux besoins en soins des résidents, la province devrait divulguer des données de base pour chaque catégorie de résident, à l'échelle

provinciale et par centre de soins. Anciennement, les données provinciales étaient accessibles automatiquement; celles détaillées par centre l'étaient par le biais d'une demande d'accès à l'information.

Rien ne justifie d'imposer le recours à la loi d'accès à l'information, qui entraîne des coûts à la population et au ministère, pour obtenir ces données.

On consacre des deniers publics aux services publics, et ces deniers publics sont mis à la disposition d'exploitants à but lucratif et sans but lucratif, en plus des exploitants publics. Ces derniers et les exploitants sans but lucratif doivent rendre compte de l'utilisation de ces deniers publics en vertu de la Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public. Les exploitants à but lucratif ne sont pas touchés par cette loi. Rien ne justifie cette exemption. Celle-ci devrait être révoquée immédiatement afin de permettre une plus grande transparence dans le secteur, ce qui améliorera la reddition de comptes et la responsabilisation.

Il faudrait mettre en place une loi qui exigera la divulgation de toutes les dépenses et réunions de lobbying. Il faut s'assurer qu'il n'y a pas même l'apparence d'un parti-pris dans l'élaboration d'une réglementation.

LES SOINS À DOMICILE

Interdire définitivement l'appel d'offres concurrentiel dans le domaine des soins à domicile

L'appel d'offres concurrentiel détourne des fonds des centres d'accès aux soins communautaires et des exploitants vers la rédaction et l'évaluation d'offres. Ces fonds pourraient financer plus de visites. L'appel d'offres concurrentiel impose aux nouveaux employeurs des coûts de recrutement et de formation du personnel, sans que cette mesure arrive à encourager plus de gens à solliciter un emploi dans ce domaine.

Le secteur des soins à domicile est miné par le travail occasionnel, avec ses horaires imprévisibles et irréguliers. La situation est si dramatique que le gouvernement envisageait déjà d'exiger, d'ici 2011, qu'un dixième des services soit fourni par des employés travaillant une semaine moyenne d'au moins 30 heures.

Étant donné les piètres conditions de travail qui règnent, le roulement du personnel est important. Dans une étude du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 57 % des travailleurs en soins à domicile interrogés avaient changé d'emploi dans les 12 derniers mois. De plus, lorsqu'un fournisseur de soins perd un appel d'offres, ses employés sont mis à pied, puisque le fournisseur qui lui succède n'a aucune obligation envers eux. Aucun secteur d'emploi ne peut maintenir l'excellence des services dans ces conditions, encore moins un secteur névralgique comme la santé.

C'est d'autant plus vrai lorsque le gouvernement voit dans les soins à domicile l'avenir des soins de santé.

Les sociétés privées à but lucratif ont poussé sur la touche plusieurs fournisseurs de soins à domicile sans but lucratif, comme les Infirmières de l'Ordre de Victoria.

Dans un contexte où ils risquent de perdre le prochain appel d'offres au profit d'un concurrent, les fournisseurs de soins sont devenus cachottiers; ils ne partagent plus leurs bonnes idées. Le modèle concurrentiel a fragmenté le système de santé, au lieu de favoriser son intégration.

Les coûts d'administration et de surveillance sont élevés. Le vérificateur général estime qu'ils représentent 30 %, en excluant les coûts administratifs des entrepreneurs. Or, au 31 mars 2010, on comptait 10 000 Ontariens sur les listes d'attentes pour des soins à domicile.

Malgré les mauvaises conditions de travail, la province s'est mise à déboursier plus pour ses services de soins à domicile, après l'introduction de l'appel d'offres concurrentiel. Cette hausse de prix s'est traduite en d'importantes compressions dans les services.

Le mode de décision qui veut que les centres d'accès aux soins communautaires attribuent les contrats par appel d'offres est coûteux et inefficace quant à la fourniture de soins à domicile.

Pourquoi? L'absence d'exigences préalables imposées aux candidats en matière de niveau de rémunération et autres modalités d'emploi constitue un obstacle majeur au succès de cette approche. Puisque les fournisseurs se succèdent au rythme de l'offre la plus basse, la rémunération des travailleurs chute. Par contre, le nouveau fournisseur doit recruter des travailleurs. Or, son bassin d'employés potentiels inclut ceux qui travaillaient pour l'ancien fournisseur. Même s'ils sont sans travail, ces travailleurs ont peu d'intérêt à reprendre leur emploi à des conditions de travail et un salaire inférieurs. Entre 1993 et 1995-1996, l'article 64-1 de la Loi sur les relations de travail imposait un modèle où le nouveau sous-traitant devait accorder des droits de successeur aux employés du sous-traitant précédent, ainsi que reconnaître leur syndicat et leurs modalités d'emploi. Les conventions collectives hospitalières du SCFP utilisent un modèle similaire, où l'employeur peut recourir à la sous-traitance, pourvu que le sous-traitant soit lié par contrat à la convention collective actuelle et aux suivantes. Un modèle de ce genre permettrait d'améliorer le salaire et les conditions de travail des travailleurs des soins à domicile.

Les centres d'accès aux soins communautaires

Les CASC et les soins à domicile représentent les deux côtés d'une même médaille.

La province limite de manière arbitraire le budget accordé aux CASC pour qu'ils financent les soins à domicile. Cela entraîne une utilisation inefficace des ressources du système de santé. En l'absence de soins disponibles, des résidents qui préféreraient être soignés à la maison sont contraints de demander une place dans un établissement de soins de longue durée (SLD). Conséquence : on trouve en SLD des gens qui n'ont pas besoin d'y être et qui occupent des lits dont d'autres personnes auraient réellement besoin. En accordant plus de financement aux soins à domicile, on pourrait mieux répartir les ressources du système.

Néanmoins, même si on adoptait ces changements, il resterait encore un obstacle économique. En effet, la concurrence fait défaut dans les soins à domicile. Les travailleurs sont si mal payés qu'on manque de personnes intéressées à travailler dans ce domaine. Nous aimerions éliminer aussi ces obstacles. Évidemment, le coût des soins à domiciles augmenterait, mais le système pourrait ainsi combler les besoins en soins à domicile et réduire ses dépenses dans d'autres aspects du système.

Ces divers obstacles ont entraîné des crises de main-d'œuvre. Les CASC ont été contraints d'aider financièrement les fournisseurs à recruter du personnel. En l'absence d'une

rémunération et d'avantages sociaux décents, ce domaine d'emploi n'intéressera personne et les fournisseurs de soins auront de plus en plus de difficulté à desservir leur clientèle.

Doit-on repenser le système ontarien des soins à domicile?

Nous sommes d'accord avec la plateforme électorale 2011 du NPD ontarien qui demandait « une révision complète de la politique sur les soins à domicile, afin de créer un nouveau système public et responsable qui réduirait de 20 % les coûts de gestion et d'administration des soins à domicile ».

Les RLISS

Les RLISS sont redondants et ne représentent pas la seule forme possible de coordination locale ou régionale. Trop gros et trop coûteux, ils couvrent aussi un trop grand territoire pour servir réellement d'outil communautaire. De plus, ils sont coiffés de directeurs généraux et de conseils d'administration non élus qui n'ont aucun compte à rendre à la collectivité qu'ils desservent. Il vaudrait mieux investir dans les soins de première ligne l'argent qui sert à payer ces infrastructures et les salaires de leurs dirigeants. Le SCFP-Ontario est toujours prêt à aider le gouvernement provincial à concevoir un nouveau modèle. Nous souhaitons une coordination locale qui fonctionne et qui sera utile aux collectivités.

L'assurance médicaments

La première phase du régime canadien d'assurance-médicaments a démontré maintes fois son efficacité et sa popularité. Il est temps de passer à la seconde phase. L'Ontario pourrait faire figure de chef de file en mettant sur pied le premier régime provincial d'assurance médicaments. En éliminant les intermédiaires (les compagnies d'assurance et autres percepteurs de profits), nous pourrions rendre notre système plus viable, tout en profitant d'énormes économies d'échelle. Le coût des médicaments grimpe en flèche, ce qui affecte autant le gouvernement que les consommateurs. Un régime d'assurance-médicaments permettrait d'économiser des sommes énormes. Le SCFP-Ontario est prêt à aider la province à concrétiser ce projet.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Le rapport Campbell, commandé pour tirer des leçons de l'épisode de SRAS en Ontario, contient des recommandations qui, une fois mises en œuvre, permettraient d'économiser sur les congés de maladie et les avantages sociaux. Le SCFP prend le risque de pandémie très au sérieux; nos membres, quant à eux, s'inquiètent du manque de protection et du fait que les recommandations du rapport Campbell n'ont pas encore été toutes appliquées. Nous sommes inquiets de voir nos inspecteurs-hygiénistes se déplacer d'un site à l'autre, sans qu'on ait préalablement évalué le risque qu'ils courent ou qu'on leur ait fourni l'équipement de protection adéquat.

Au chapitre de la privatisation, notre inquiétude réside dans le coût très élevé de la sous-traitance. Une analyse des coûts et des avantages est nécessaire; d'ailleurs, nous sommes convaincus qu'elle démontrera la pertinence de ramener les tâches sous-traitées à l'interne. Nos infirmières de la santé publique voient un nombre croissant de leurs tâches partir en sous-traitance. Pourtant, on économiserait en ramenant toutes leurs tâches à l'interne.

PUBLIC EDUCATION BENEFITS TRUST – LE MODÈLE BRITANNO-COLOMBIEN

Le Public Education Benefits Trust (PEBT) a été mis sur pied en juin 2000, après qu'une **commission industrielle d'enquête du ministère du Travail ait mené les parties** (le SCFP et la BC Public School Employers Association) à régler un conflit contractuel touchant 30 000 aides-éducatrices, employés de bureau, gardiens et gens de métier.

Le PEBT est un régime provincial d'invalidité à long terme offert à 30 000 travailleurs à l'aide des économies générées par un programme de retour hâtif au travail appuyé par les deux parties, en plus des économies réalisées par la consolidation des régimes, une efficacité administrative accrue et le rendement des investissements faits à l'aide du financement provincial en ILT, ainsi que les cotisations de l'employeur et de l'employé.

L'Ontario devrait s'inspirer du PEBT afin de réaliser des économies et d'offrir des régimes viables, avec l'aide du SCFP-Ontario et des autres syndicats, par le truchement d'une coordination des régimes d'avantages sociaux et de retraite dans le milieu de l'enseignement primaire, de l'enseignement postsecondaire et des services sociaux.

Conclusion

En août et en septembre 2010, bien avant la création de la commission Drummond, les dirigeants et le personnel du SCFP-Ontario ont passé 14 jours consécutifs à l'hôtel Royal York, pour rencontrer les représentants du gouvernement ontarien.

Au fil de ces réunions, nous avons présenté, secteur par secteur, des propositions de réforme, dont plusieurs sont reprises dans le présent document. Ces propositions permettraient à la province de renforcer la prestation des services publics et d'économiser de l'argent.

Il est décevant de constater, moins d'un an plus tard, que non seulement le budget 2011 de l'Ontario passe sous silence toutes les réformes proposées, mais, à leur place, met sur pied une commission publique dont le mandat, au lieu d'appuyer les services publics clés, consiste à leur peindre une cible dans le dos, soit à identifier les services à éliminer, compresser ou privatiser.

Évidemment, il est frustrant de voir le gouvernement cibler le secteur public si tôt après avoir renfloué à grands frais de très gros joueurs du secteur privé, comme Chrysler et GM qui ont reçu 3,3 milliards de dollars d'Ottawa et de Queen's Park, en plus des 782 millions de dollars accordés aux trois plus grands constructeurs automobiles au cours des cinq années précédentes. Les gouvernements ont fait des investissements de stimulation sans précédent; après avoir donné tant d'argent à des intérêts privés, voilà qu'ils se retournent contre leurs propres employés. Le présent a démontré que le secteur public n'est pas responsable des difficultés budgétaires actuelles. En fait, les services publics contribuent à limiter les écarts de revenu et à protéger les familles en difficulté financière. Ils constituent une part importante de l'économie ontarienne.

Qui plus est, les travailleurs du secteur public ont accepté de renouveler leurs conventions collectives avec des augmentations égales ou en dessous du taux d'inflation. Plusieurs ont même subi un gel de leur salaire au cours des dernières années. En général, les salaires du secteur public accusent un retard sur ceux du secteur privé. D'ailleurs, le SCFP-Ontario représente plusieurs des fonctionnaires les moins bien payés. Il est outrageusement injuste de demander à ces travailleurs et aux gens qu'ils desservent de payer pour les énormes montants versés aux grandes compagnies. Et selon nous, en plus d'être injuste, ce que le gouvernement ontarien se propose de faire entraînera un désastre économique.

Le gouvernement a détourné le sens du mot « réforme » pour en faire un synonyme de « compression ». Il a même empêché la Commission de chercher de nouvelles sources de revenus, même si tous les élèves ontariens savent qu'un dollar qu'on gagne aide autant à équilibrer le budget qu'un dollar qu'on ne dépense pas.

On n'a pas demandé à la Commission s'il faut s'attaquer au problème avec un sabre, mais seulement où il faut sabrer.

Les coupes réduiront les services publics offerts, ce qui forcera les Ontariens à se priver de ces services ou à acheter au privé des services inférieurs à prix plus élevé.

Dans la plupart des programmes, le gouvernement, en imposant des compressions, ne fera qu'abdiquer sa responsabilité envers les Ontariens – et souvent envers les Ontariens les plus vulnérables – puisqu'il les forcera à payer de leur poche. Autrement dit, ces compressions se traduiront en une hausse des coûts pour la population moyenne, non pas par le biais d'un système relativement équitable d'imposition progressive, mais bien par le truchement de frais d'utilisation directs.

Cette Commission a pour mandat de voir dans les services publics ontariens la cause première du déficit provincial et le frein qui empêche une vigoureuse reprise économique. Ce sont de fausses prémisses. Nous demandons donc à la Commission de reconnaître qu'aucune preuve n'étaye ces allégations.

La récession n'est pas la faute du secteur public. C'est le secteur financier qui a provoqué cette récession et c'est le secteur public qui est venu à son secours et au secours de l'Ontario.

Le secteur public a apporté aux constructeurs automobiles ontariens la souplesse financière dont ils avaient besoin pour se remettre sur pied.

C'est le secteur public, par le biais des réglementations gouvernementales, qui a empêché notre secteur bancaire et financier de se ruiner par ses propres excès, chose qu'aurait fait ce secteur sans la supervision d'un adulte – le secteur public.

Le secteur public a servi de rempart aux communautés et aux familles, en leur fournissant services et emplois, lorsque le secteur privé ne le pouvait pas.

Enfin, nous sommes troublés de voir atteinte la crédibilité de la Commission par le fait que la procédure que lui a imposé le gouvernement laisse si peu de place à l'écoute de la gamme complète des opinions de la population qui compte sur les services menacés par son mandat. En ne cherchant pas à entendre les ONG et les syndicats, soit les gens qui fournissent les services publics aux Ontariens et, plus importants encore, les gens qui dépendent de ces services, la Commission commet une omission patente.

Nous vous encourageons fortement à regarder au-delà du mandat étroit qu'on vous a accordé, à fonder vos décisions sur des faits plutôt que des vœux émotifs ou politiques, ainsi qu'à encourager le gouvernement ontarien à adopter une approche multidimensionnelle en santé économique, une approche qui inclura la mise en œuvre des recommandations présentées dans notre document.

ec:cope491